

Unis pour développer nos marchés

RAPPORT ANNUEL 2008 ANNUAL REPORT

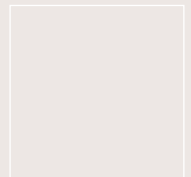
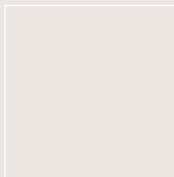
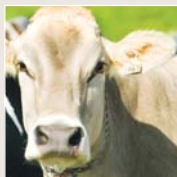
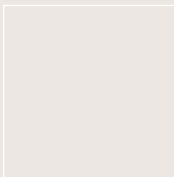
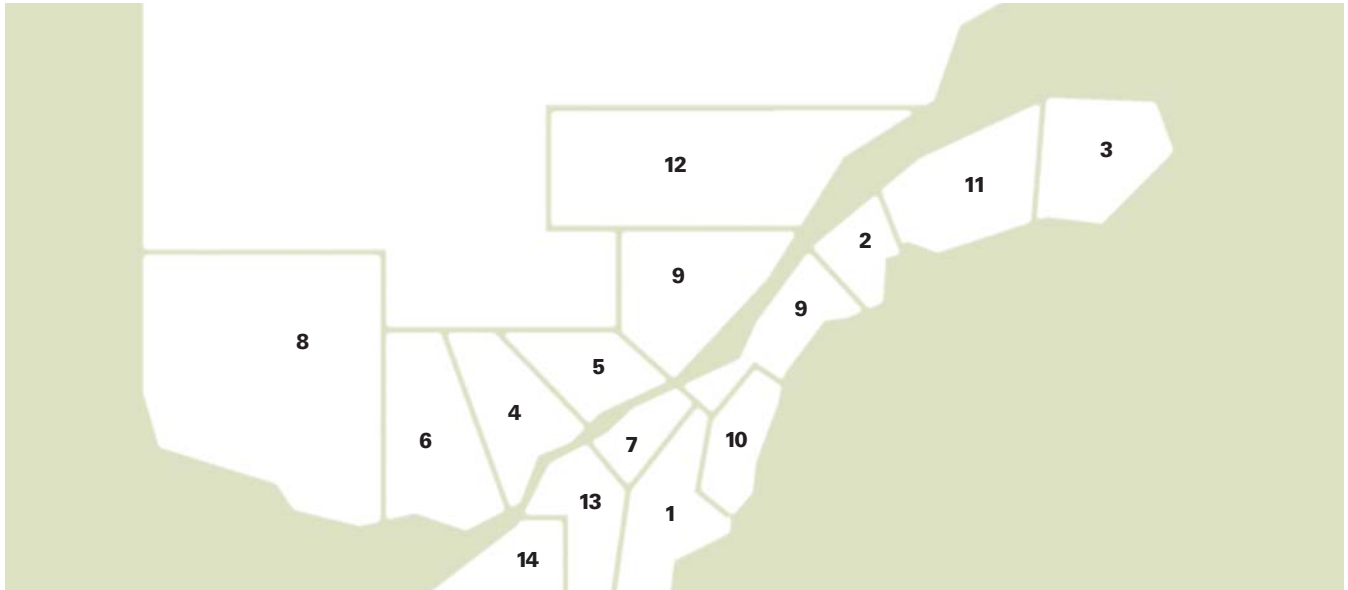


Table des matières

TABLE OF CONTENTS

Unis pour développer nos marchés Developing our markets together	13	2	Régions Regions
Assurer l'approvisionnement des nouvelles entreprises de transformation et des fabriques artisanales Ensuring the supply of new processing businesses and artisanal cheesemakers	22	3	Énoncés de vision de l'avenir Vision Statements
Encourager l'innovation chez nos partenaires transformateurs Encouraging innovation by our processor partners	28	4	Message du président Message from the Chairman
Soutenir le développement des marchés approvisionnés par un lait spécifique Supporting the development of markets for specialized milks	42	6	Conseil d'administration Board of Directors
Soutenir le développement des marchés québécois et canadiens des produits laitiers en investissant en publicité et en promotion Supporting the development of the Quebec and Canadian dairy product markets by investing in advertising and promotion	50	8	Message du directeur général Message from the General Manager
		10	Politique laitière nationale National Dairy Policy
		14	Mise en marché du lait Milk Marketing
		16	Transport du lait Milk Transportation
		19	Contingentement Quota
		24	Contrôle de la qualité Quality Control
		30	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
		32	Finances et administration Finance and Administration
		34	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
		35	Recherche économique Economic Studies
		39	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
		44	Marketing Marketing
		52	Le personnel de la Fédération The Federation's Staff
		54	États financiers Financial Statements



Régions

REGIONS

- 1 **ESTRIE** * *Mariane Paré* 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrfplq@upa.qc.ca
- 2 **CÔTE-DU-SUD** * *Isabelle Desrosiers* 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: 418 856-3044 Télécopieur: 418 856-5199 Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 **GASPÉSIE-LES ÎLES** * *Charles-Edmond Landry* 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 **LANAUDIÈRE** * *Nathalie Michaud* 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanafplq@upa.qc.ca
- 5 **MAURICIE** * *Réjean Gervais* 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: maurfplq@upa.qc.ca
- 6 **OUTAOUAIS-LAURENTIDES** * *Serge Deshaies* 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: laurfplq@upa.qc.ca
- 7 **CENTRE-DU-QUÉBEC** * *Normand Trodéchaud* 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 293-5838 Télécopieur: 819 293-6698 Courriel: splcq@upa.qc.ca
- 8 **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** * *Luc Charest* 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitfplq@upa.qc.ca
- 9 **QUÉBEC** * *Michaël Létourneau* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: quebfplq@upa.qc.ca
- 10 **BEAUCE** * *Dominique Samson* 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: bcefplq@upa.qc.ca
- 11 **BAS-SAINT-LAURENT** * *Éric Pagé* 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: bstfplq@upa.qc.ca
- 12 **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** * *Réjean Maltais* 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: sagfplq@upa.qc.ca
- 13 **SAINT-HYACINTHE** * *Roch Guay* 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154 450 467-1124 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** * *Catherine Turgeon* 6, rue Dumoulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 450 454-6918 Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

Les énoncés de vision de l'avenir*

Le secteur laitier québécois et la mise en marché du lait en 2017

- 1 En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières retireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
- 2 La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
- 3 En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneau. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100 % de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneau par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

La ferme laitière québécoise en 2017

- 4 En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
- 5 Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront pour ce faire sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
- 6 Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
- 7 Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

* Énoncés issus d'une large consultation à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

VISION STATEMENTS*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1 In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2 The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3 By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producers-processors established in regional dairy pools.

QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4 In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farmers throughout their territory.
- 5 These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health with a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6 Dairy farmers will practice sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combine livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7 Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.

Message du président

Le mot récession est maintenant sur toutes les lèvres. En 2008, l'économie est passée de l'euphorie à la déprime. Il y a moins d'un an, les marchés étaient déchaînés. Le prix du baril de pétrole frôlait les 150 \$ et on prédisait qu'il serait à 200 \$ avant longtemps. Les prix des intrants et des fertilisants ont poursuivi sur leur lancée de 2007 et ont atteint des sommets au début de 2008. Les coûts d'alimentation du cheptel ont augmenté de 40 % en quelques mois. Du jamais vu. Cette augmentation des coûts a coïncidé avec une année misérable, côté météo, ce qui a aussi contribué à faire augmenter les coûts de production.

La flambée des prix des intrants a poussé à la hausse le prix des produits laitiers dans le monde. Avec ces prix, les producteurs de l'Europe et des États-Unis ont naturellement augmenté leur production, et l'offre interne et mondiale a vite dépassé la demande. Tout ce qui monte finit par redescendre : les producteurs laitiers du monde entier font maintenant face à des baisses de prix sans précédent. Et les gouvernements américains et européens ont recommencé à soutenir les prix et à subventionner les exportations.

Grâce à la gestion de l'offre, les producteurs de lait du Québec et du Canada n'ont pas été touchés par la baisse des prix mondiaux et le gouvernement canadien n'a pas eu à les soutenir à coup de milliards. Cela montre clairement les avantages de la gestion de l'offre, mais son succès repose sur un contrôle efficace des importations. Or, les tarifs, à leur niveau actuel, suffisent à peine à remplir cette tâche. C'est pourquoi le Canada ne peut accepter une baisse des tarifs hors contingent de 23 % comme le prévoit la dernière proposition sur les produits sensibles du président des négociations en agriculture à l'Organisation mondiale du commerce, Crawford Falconer. Si une entente était survenue à Genève, en juillet dernier, nous serions dans de beaux draps.

Il est temps de revoir les prémisses des négociations du cycle de Doha, commencé il y a huit ans, car le monde a changé depuis. La crise alimentaire a frappé des centaines de milliers de personnes de plus en 2008. Le nombre d'affamés augmente sans cesse et dépasse maintenant le milliard d'individus. On ne peut plus négocier l'ouverture du commerce agricole international sans tenir compte des problèmes de la faim et de l'alimentation dans le monde. L'ouverture du commerce agricole ne fera qu'accroître les écarts entre les pays riches et pauvres. L'alimentation n'est pas qu'une simple commodité; on doit manger pour vivre. On peut se passer d'un grille-pain, mais on ne peut se passer de pain. La libéralisation du commerce agricole n'assurera jamais la quantité, la qualité et la sécurité de ce que nous mangeons. Le lait «enrichi» à la mélamine en Chine en est un bel exemple.

La salubrité des aliments est devenue un enjeu majeur. Les consommateurs sont de plus en plus exigeants. Les programmes d'assurance qualité ne sont plus l'exception; ils sont devenus la règle dans l'industrie alimentaire. À notre niveau, l'implantation du programme Lait canadien de qualité va bon train et nous devons maintenir le cap, car tous les producteurs doivent être certifiés d'ici le 31 juillet 2012. Les employés de Valacta font un excellent travail dans ce domaine et sont disponibles pour assurer le soutien technique et la formation à la ferme. N'hésitez pas à faire appel à leurs services. Nous produisons



un aliment de qualité et sommes à la tête d'une des plus importantes filières alimentaires du Québec.

Toujours dans le but d'assurer la qualité et l'intégrité des produits laitiers, les normes canadiennes de composition des fromages sont en vigueur depuis décembre 2008. Nous devons féliciter le ministre de l'Agriculture fédéral, Gerry Ritz, et son gouvernement pour cet appui à l'industrie laitière canadienne. Malheureusement, les standards de composition des fromages sont contestés par Kraft, Parmalat et Saputo. Cette situation est regrettable, mais elle ne nous fera pas baisser les bras. Au contraire, elle confirme la nécessité de l'établissement de standards de composition des aliments et de leur protection dans les accords de commerce au Canada. M. Ritz a pris l'engagement de défendre la nouvelle réglementation canadienne sur les fromages et de se pencher ensuite sur les standards de composition des yogourts. Dans ces dossiers, je sais que nous pouvons compter sur le soutien du ministre québécois de l'Agriculture, Laurent Lessard.

Enfin, la négociation visant l'harmonisation des politiques de quota dans les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) se poursuit. Je suis convaincu que nous devons continuer dans cette direction, car cela va resserrer les liens entre les producteurs de l'est du Canada et nous permettre de rationaliser certaines de nos opérations. Je sais que mes collègues des autres provinces travaillent fort à la réussite de ce projet et je les en remercie.

Des rapprochements se font également avec les provinces de l'Ouest. Une table de travail et de discussion est en place pour établir une méthode de fixation du prix du lait au Canada. Cette démarche devra se conclure en 2009, car les provinces de P5 en sont à la dernière année de leur entente de trois ans et de l'application de la formule actuelle d'ajustement du prix du lait de consommation, prévue dans cette entente. Tout ce travail ne serait pas possible sans une bonne équipe. Les producteurs de lait du Québec sont choyés de pouvoir compter sur des employés formidables et très engagés, dirigés par Alain Bourbeau, qui assume avec aplomb le poste de directeur général depuis novembre.

Je ne peux terminer ce message sans remercier les membres du conseil d'administration et de l'exécutif qui n'ont ménagé aucun effort tout au long de l'année dans la poursuite de notre mission.

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

The word "recession" is now on everyone's lips. In 2008, the economy changed from euphoria to depression. Less than a year ago, the markets were running wild. The price of a barrel of oil was approaching \$150 and there were predictions that it would soon hit \$200. Input and fertilizer prices continued their 2007 surge and reached record highs at the beginning of 2008. Livestock feed costs increased by 40 per cent in a few months. All this was unprecedented. The rising costs coincided with a miserable year for weather, which also drove up production costs.

Soaring input prices drove dairy product prices upward around the world. This naturally caused producers in Europe and the United States to increase their production, and domestic and global supply quickly outpaced demand. What goes up must come down, and dairy producers all over the world are now faced with unprecedented price declines. The U.S. and European governments have resumed their price supports and export subsidies.

Thanks to supply management, Quebec and Canadian dairy producers have not been affected by falling world prices and it has not been necessary for the Government of Canada to give them billions of dollars in support. This clearly shows the advantages of supply management, but its success depends on effective import controls. At their current level, tariffs are barely sufficient to achieve this. Therefore, Canada cannot accept a 23 per cent reduction in over-quota tariffs as provided for in the latest proposal on sensitive products presented by Crawford Falconer, Chair of the World Trade Organization agricultural negotiations. If an agreement had been reached in Geneva last July, we would be in serious trouble.

It is time to review the premises of the Doha Round, which began eight years ago, because the world has changed since then. The food crisis affected thousands more in 2008. The number of starving people is increasing constantly and now exceeds one billion. The opening of international agricultural trade can no longer be negotiated without taking into account the problems of hunger and food in the world. The opening of agricultural trade will only widen the gap between rich and poor countries. Food is not merely a commodity; people have to eat to live. You can do without a toaster, but not without bread. The liberalization of agricultural trade will never assure the quantity, quality and safety of what we eat. Melamine "enriched" milk in China is a good example.

Food safety has become a major issue. Consumers are increasingly demanding. Quality assurance programs are no longer the exception; they have become the rule in the food industry. At our level, the implementation of the Canadian Quality Milk program is moving ahead and we must stay the course, because all producers must be certified by July 31, 2012. Valacta's employees are doing an excellent job and are available to ensure technical support and on-farm training. Don't hesitate to call on their services. We produce a quality food product and we head up one of Quebec's leading food chains.

To further ensure the quality and integrity of dairy products, Canada's cheese composition standards have been in force since December 2008. We must congratulate federal Agriculture Minister Gerry Ritz and his government for their support to the Canadian dairy industry in this area. Unfortunately, Kraft, Parmalat and Saputo are contesting the cheese composition standards. This is unfortunate, but it won't make us back down. On the contrary, it confirms the need for food composition standards and the protection of such standards in trade agreements within Canada. Mr. Ritz has made the commitment to defend the new Canadian cheese regulations and then to focus on yogurt composition standards. On these issues, I know that we can count on the support of the Quebec Minister of Agriculture, Laurent Lessard.

Finally, the negotiations on harmonizing quota policies in the P5 All-Milk Pooling Agreement provinces are continuing. I am convinced that we must hold this course, because it will ensure closer ties among producers of Eastern Canada and enable us to rationalize some of our operations. I know that my colleagues in the other provinces are working hard to make this project a success, and I thank them.

Closer relations are also being sought with the Western provinces. A round table is in place to establish a milk pricing methodology in Canada. This process must be concluded in 2009, because the P5 provinces are in the final year of their three-year agreement and of the application of the current fluid milk price adjustment formula, set out in this agreement. All this work would not be possible without a good team. Fortunately, Quebec dairy producers can count on the services of highly dedicated and committed employees, directed by Alain Bourbeau, who has skillfully assumed the position of General Manager since November.

I would be remiss to conclude this message without thanking the members of the Board of Directors and the Executive who have spared no effort throughout the year in the pursuit of our mission.

Marcel Groleau

Marcel Groleau, président

Marcel Groleau

Marcel Groleau, Chairman

Conseil d'administration

BOARD OF DIRECTORS



Gilles A. Michaud membre de l'exécutif *Executive member* – Côte-du-Sud • **Gilbert Perreault** 1^{er} vice-président *1st Vice-Chairman* – Lanaudière • **Marcel Groleau** président *Chairman* – Québec • **Bruno Letendre** 2^e vice-président *2nd Vice-Chairman* – Estrie • **Pierre Lampron** membre de l'exécutif *Executive Member* – Mauricie • **Normand Barriault** membre *Member* – Gaspésie-Les Îles • **Gabriel Rancourt** membre *Member* – Abitibi-Témiscamingue • **Réal Gauthier** membre *Member* – Outaouais-Laurentides • **Daniel Côté** membre *Member* – Saguenay-Lac-Saint-Jean • **Gilbert Rioux** membre *Member* – Bas-Saint-Laurent • **Richard Bouchard** membre adjoint *Observer member* – Québec • **Maurice Montcalm** membre *Member* – Saint-Jean-Valleyfield • **Pierre Thibault** membre *Member* – Saint-Hyacinthe • **André Campeau** membre *Member* – Beauce • **Denis Morin** membre *Member* – Centre-du-Québec



Message du directeur général



L'année 2008 marquait le 25^e anniversaire de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Pour souligner cet événement, nous avons retenu le thème «Solidaires et visionnaires». Ces valeurs au cœur de notre histoire ont continué d'inspirer nos actions tout au long de la dernière année. D'une part, la solidarité a été au premier plan de la défense de nos outils de mise en marché collective sur la scène nationale aussi bien qu'internationale. D'autre part, l'expression d'une vision de développement et de progrès a guidé nos travaux dans le cadre de nos différentes conventions provinciales, de nos ententes de mise en commun avec les autres provinces et de nos présentations lors de divers forums publics et activités de lobbying. Les suites du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois nous ont d'ailleurs offert une occasion privilégiée de faire valoir tant nos réalisations que nos projets, qui vont tout à fait dans le sens de plusieurs des recommandations de ce rapport.

Les conditions de récolte difficiles et la piètre qualité des fourrages de l'été 2008 dans la très grande majorité des régions ont été à la source d'un niveau de production plus bas que la normale à l'automne. La situation a été similaire dans toutes les provinces de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). L'adoption par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) d'un système de quota continu à l'échelle des provinces, à partir du 1^{er} août 2008, permettra au Québec et à ses partenaires de mise en commun de traverser cette période difficile sans perte de droit de produire. Malgré ces circonstances, la production totale du Québec en 2008 s'est établie à 2,8 milliards de litres et les recettes des ventes de lait ont atteint 2,1 milliards de dollars.

Les résultats financiers de la Fédération n'ont pas échappé aux effets indirects de la crise financière mondiale. Bien qu'au chapitre des dépenses les résultats soient demeurés un peu en deçà des prévisions, il en fut autrement pour ce qui est des revenus. La chute notable des taux d'intérêt et la diminution du volume de capitaux liés au Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), notamment, ont entraîné une importante diminution des revenus d'intérêts par rapport aux prévisions. Ces effets se poursuivront tout au long de la prochaine année. Un déficit de l'ordre de 865 000 dollars est d'ailleurs anticipé pour l'année 2009. Une révision du financement de la Fédération sera soumise aux délégués l'automne prochain.

La mise en place du programme Lait canadien de qualité (LCQ) s'est poursuivie en 2008 par l'adoption du règlement qui prévoit les modalités de mise en œuvre, tels les différents échéanciers de conformité et les primes incitatives. L'administration, la réalisation et le suivi de cet ambitieux projet ont été particulièrement exigeants pour notre organisation, tant sur le terrain qu'au niveau des syndicats et du personnel de la Fédération. Il s'agit d'un effort collectif d'envergure qui va dans l'intérêt de tous et qui répond aux attentes croissantes des entreprises, et surtout des consommateurs, en ce qui concerne l'excellence à tous égards des produits alimentaires.

La qualité de notre vie syndicale demeure un atout essentiel pour l'accomplissement des objectifs de notre organisation. Le soutien et le suivi apportés à des instances régionales et provinciales ainsi que la tenue de deux assemblées générales par année favorisent la diffusion de l'information et le débat sur les principaux enjeux de notre production. De plus, les technologies de l'information permettent une diffusion rapide et efficace d'une grande quantité d'information à nos producteurs et à nos partenaires. À ce chapitre, des mises à jour importantes ont été faites pour augmenter l'efficacité de

nos banques de données ainsi que celle de nos réseaux intranet et extranet.

Les activités de représentation et de lobbying ont été importantes encore cette année. Le projet de modalités, déposé à l'Organisation mondiale du commerce en décembre dernier, contient toujours des éléments inacceptables pour les productions sous gestion de l'offre au Canada et n'est pas conforme à la position canadienne définie par une motion unanime du Parlement canadien. Des changements s'imposent dans la stratégie canadienne, et c'est dans ce sens que nous continuerons d'intervenir en 2009.

Il n'y a pas que les agriculteurs de ce monde qui risquent de payer le prix économique, environnemental et social de règles commerciales qui accordent un pouvoir de marché immodéré aux multinationales ou aux gouvernements qui utilisent massivement les fonds publics pour intervenir dans leur agriculture. Les citoyens sont également concernés. De plus en plus de voix s'élèvent pour remettre en question les bases actuelles de la mondialisation du commerce agricole. Des groupes de la société civile l'ont concrètement manifesté en décembre dernier à Montréal en se regroupant pour fonder la Coalition pour la souveraineté alimentaire. Nous avons joué un rôle très actif dans l'avènement de cette coalition et continuerons nos efforts pour élargir nos alliances au Canada et dans le monde.

En terminant, je ne peux passer sous silence le changement de garde à la direction générale de la Fédération. Après 20 années d'engagement passionné et très déterminé, dont 12 à titre de directrice générale, notre collègue Guylaine Gosselin a quitté la Fédération pour prendre la direction générale de l'Union des producteurs agricoles. Elle fut très émue des remerciements chaleureux qui lui furent adressés lors de notre assemblée générale spéciale de novembre.

Quant à moi, c'est avec une certaine appréhension, mais aussi avec un heureux mélange d'humilité et de confiance, que j'ai accepté de prendre la relève comme premier permanent de la Fédération. Ce défi, je ne le relève pas seul. Comme «ma» prédécesseur, je peux compter sur une équipe d'employés dévoués et compétents, tant dans les régions qu'à nos bureaux de Longueuil. Il y a aussi vous – producteurs laitiers, milliers d'hommes et de femmes – qui aspirez à vivre dignement d'un travail que vous aimez et dont vous êtes fiers. Cette passion et ces valeurs qui vous animent sont, pour vos employés comme pour moi, une source de motivation quotidienne.

Cordialement,



Alain Bourbeau, directeur Général

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

The year 2008 marked the 25th anniversary of the Fédération des producteurs de lait du Québec. To highlight this event, we chose the theme "Solidarity and Vision". These longstanding core values continued to inspire our actions throughout the past year. Solidarity was the basis of the defence of our collective marketing tools on the national and international stage. Our vision of development and progress guided our work in areas such as provincial agreements, our pooling agreements with the other provinces and our presentations during various public forums and lobbying activities. The follow-up to the report of the Commission on the Future of Agriculture and Agri-Food in Quebec (CAAAQ) also provided an important opportunity to present our achievements and projects, which are clearly in line with several of this report's recommendations.

Difficult harvest conditions and poor forage quality in the summer of 2008 in most regions of Quebec were the cause of lower than normal production in the fall. The situation was similar in all P5 All-Milk Pooling Agreement provinces. The adoption by the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) of a province-wide continuous quota system, beginning on August 1, 2008, will allow Quebec and its pool partners to endure this difficult period without losing quota. Despite these circumstances, Quebec's total production in 2008 was 2.8 billion litres and milk revenues reached \$2.1 billion.

The Federation's financial results have not escaped the indirect effects of the global financial crisis. Although expenditures remained slightly below forecasts, revenues were another matter. In particular, the sharp drop in interest rates and decrease in capital associated with the Centralized Quota Sales System (SCVQ) led to a substantial decline in interest income compared with the forecasts. These effects will continue for the coming year. A deficit of around \$865,000 is anticipated for 2009. A review of the Federation's funding will be submitted to delegates next fall.

The implementation of the Canadian Quality Milk (COM) program continued in 2008 with the adoption of a by-law setting out the conditions of implementation, such as compliance deadlines and incentive premiums. The administration, implementation and follow-up for this ambitious project required much time and effort in the field, as well as by employees of the syndicates and the Federation. This was a major collective effort, which will serve everyone's interests and meet the growing expectations of businesses, but most importantly of consumers, concerning the overall excellence of food products.

The quality of our union-support activities is a major contributor to achieving our organization's objectives. The provision of support and follow-up to regional and provincial bodies and our two general meetings a year foster communication of information and debate on the main issues facing our production sector. Leading-edge information technology allows us to deliver rapid and efficient dissemination of a large quantity of information to our producers and partners. Major updates have been made to improve the efficiency of our databases and our intranet and extranet systems.

Representation and lobbying activities took up a substantial amount of time again this year. The draft modalities tabled at the World Trade Organization last December still contain elements unacceptable to Canada's supply-management producers and do not conform to the Canadian position defined by a unanimous motion of Parliament. Changes must be made to Canada's strategy, and we will continue to communicate this message in 2009.

Farmers aren't the only people who risk paying the economic, environmental and social price of trade rules that grant unreasonable market power to the multinationals, or to governments that use massive public funds to support their agriculture. Citizens are also concerned. Voices are increasingly being heard that challenge the current basis on which globalization of agricultural trade is being advocated. Civic groups took concrete action on this issue last December in Montreal, cooperating to found the Coalition pour la souveraineté alimentaire (Coalition on Food Sovereignty). We played a very active role in the creation of this coalition and will continue our efforts to broaden our alliances in Canada and around the world.

In conclusion, I would be remiss to not mention the changing of the guard in the Federation's senior management. After 20 years of committed and dedicated service, including 12 years as General Manager, our colleague Guylaine Gosselin left the Federation to become General Manager of the Union des producteurs agricoles. She was deeply moved by the warm tribute paid to her at our Special General Meeting in November.

As for myself, it is with some apprehension, but also with a positive mixture of humility and confidence, that I have agreed to take over as the Federation's chief of staff. I am not facing this challenge alone. Like my predecessor, I can count on a team of dedicated and competent employees, both in the regions and at our Longueuil office. There are also all of you – dairy producers, thousands of men and women – who aspire to make a living in dignity from work you love and in which you take pride. This passion and the values that drive you are a source of daily motivation for your employees and for me as well.

Cordialement,



Alain Bourbeau, General Manager

Politique laitière nationale

Évolution du marché

En 2008, le quota total alloué au Québec a augmenté de 0,48 %, passant de 113,9 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 114,4 millions de kilogrammes de MG. Cette croissance résulte d'une progression importante du marché du lait de consommation, en hausse de 0,8 million de kilogrammes de MG, grâce surtout à l'augmentation des ventes de crème.

Pour ce qui est des ventes au détail de produits laitiers au Canada, le beurre, le fromage et le yogourt ont maintenu leur croissance en 2008 selon les données fournies par la Société Nielsen. Les ventes de beurre affichaient une augmentation de 2,1 %. La hausse des ventes de fromage s'est maintenue presque toute l'année au-dessus de 3 %. Les ventes de yogourt, pour leur part, ont continué d'être en forte progression, avec une hausse de 7,9 %. Finalement, la demande de crème glacée a diminué de 3 %. À la fin de l'année, on observait toutefois un certain ralentissement dans la croissance des ventes de l'ensemble des produits.

Plan national de commercialisation du lait

Le Québec a terminé l'année laitière 2007-2008 en sous-production de 0,7 %, après ajustements de fin d'année. La province a pu reporter la production de 574 565 kilogrammes de MG, ajoutés à son allocation de l'année laitière 2008-2009.

La sous-production a été presque généralisée au Canada. Seuls la Nouvelle-Écosse et le Manitoba avaient produit plus que leur quota, avant ajustements de fin d'année. Les quantités de surproduction ont été toutefois minimes, totalisant 97 394 kilogrammes de MG pour le Canada. La sous-production laitière canadienne a atteint pour sa part 1,6 million de kilogrammes de MG. Le Canada a terminé l'année laitière avec une production de 99,47 % de son quota total, incluant l'allocation de croissance.

Par ailleurs, l'allocation de croissance de 1,5 %, ajoutée au quota de lait de transformation par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) en août 2007, a été réduite à 0,5 % en mai 2008. Conséquemment, le quota de lait de transformation des provinces a été diminué de 1 % à compter de cette date.

Le Canada a respecté son ratio solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2007-2008. Le ratio canadien s'est établi à 2,3025 alors que la cible était de 2,32. À l'échelle provinciale, seuls la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario n'ont pas atteint leur cible.

En ce qui concerne les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5), la sous-production de SNG se situait à 3,5 millions de kilogrammes, alors qu'elle a été de 1,7 million de kilogrammes pour les provinces signataires de la Mise en commun de l'Ouest.

Comme convenu au début de l'année laitière 2007-2008, les provinces participant aux deux ententes de mise en commun ont partagé leurs crédits respectifs de sous-production de SNG, à l'intérieur de leurs ententes respectives. Pour l'entente P5, les crédits générés par l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec ont complètement éliminé les excédents des autres provinces membres.

Une entente sur la gestion de la production provinciale est survenue à la réunion du CCGAL d'octobre 2008. Le quota alloué à chaque province, qui était régi sur une base d'année laitière, l'est dorénavant sur une base continue. Ce quota continu provincial, qui s'apparente au quota continu des producteurs, accorde une plus grande flexibilité. Il permettra aux provinces de mieux adapter la production au marché. En vitesse de croisière, en 2010-2011, une province bénéficiera d'une plage d'ajustement de 2,5 % pour gérer sa production (2 % en sous-production et 0,5 % en surproduction). Pour les années 2008-2009 ainsi que 2009-2010, aucune contrainte de sous-production ne sera appliquée. La limite de surproduction se situe quant à elle à 1 % en 2008-2009 et à 0,5 % en 2009-2010.

Prix du lait

Le 1^{er} février, une hausse du prix cible de la Commission canadienne du lait (CCL) de 0,70 ¢ le litre est entrée en vigueur. Une deuxième hausse, de 1,45 ¢ le litre, a été accordée par la CCL en septembre en raison de l'augmentation fulgurante du coût des intrants.

Entente régionale sur la mise en commun de tout le lait

En février et en septembre 2008, les prix de facturation du Québec, ainsi que les prix cibles de P5, ont été indexés au total de 4,40 ¢ le litre pour la classe 1a (laits, breuvages faits de lait, laits aromatisés), de 4,01 ¢ le litre pour la classe 1b (crèmes) et de 2,15 ¢ le litre, selon les flexibilités permises, pour les classes 2 à 4.

En ce qui concerne le transport, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont augmenté leur coût à l'hectolitre de 8,6 % et 7,9 % respectivement en 2007-2008. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont connu des augmentations plus modérées, respectivement de 2,9 % et de 2,3 %. L'Ontario est la province qui a le moins augmenté ses coûts, avec une hausse de moins de 1 %. À l'échelle de l'entente P5, les coûts ont augmenté de 6 ¢ l'hectolitre, soit 2,4 %.

BILAN 2008 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

2008 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) <i>Total quota allotted to Quebec (kg of BF)</i>	Variation pour la période % <i>% variation for the period</i>
Janvier <i>January</i>	113 878 116	
Février <i>February</i>	114 189 870	0,27
Avril <i>April</i>	114 410 139	0,19
Mai <i>May</i>	113 796 889	- 0,54
Juin <i>June</i>	113 415 807	- 0,33
Août <i>August</i>	114 459 498	0,92
Octobre <i>October</i>	114 759 984	0,26
Décembre <i>December</i>	114 427 880	- 0,29
Variation totale pour l'année <i>Total variation for the year</i>	549 764	0,48
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>		0,73
Lait de transformation <i>Industrial milk</i>		- 0,25

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2007-2008*

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES - 2007-2008*

	Production totale (kg de MG) <i>Total production (kg of BF)</i>	%	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	%
Terre-Neuve <i>Newfoundland</i>	1 959 842	0,65	38	0,27
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	3 889 943	1,30	222	1,58
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 753 905	2,25	272	1,94
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 206 376	1,73	240	1,71
Québec <i>Quebec</i>	114 039 179	37,99	6 869	48,94
Ontario <i>Ontario</i>	98 069 675	32,67	4 508	32,12
Total P5 ⁽¹⁾	227 959 078	75,94	12 111	86,29
Manitoba <i>Manitoba</i>	12 110 860	4,04	425	3,03
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	8 651 596	2,88	230	1,64
Alberta <i>Alberta</i>	24 616 679	8,20	660	4,70
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	24 871 732	8,29	572	4,07
Total P4 ⁽²⁾	70 250 867	23,41	1 887	13,44
Total P10	300 169 787	100,00	14 036	100,00

* Source: Commission canadienne du lait • *Source: Canadian Dairy Commission*

(1) Entente sur la mise en commun de tout le lait • *All-Milk Pooling Agreement*

(2) Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest • *Western Milk Pooling Agreement*

NATIONAL DAIRY POLICY

MARKET TRENDS

In 2008, Quebec's total quota allocation was increased by 0.48 per cent, rising from 113.9 to 114.4 million kilograms of butterfat (BF). This increase was due to significant growth in the fluid milk market, specifically an increase of 0.8 million kilograms of BF due mainly to an increase in cream sales.

According to data provided by the Nielsen Company on retail sales in Canada, butter, cheese and yogurt continued to grow in 2008. Butter sales posted an increase of 2.1 per cent. Cheese sales rose by more than 3 per cent throughout most of the year. Yogurt continued to show strong growth, with an increase of 7.9 per cent. Finally, demand for ice cream declined by 3 per cent. However, at year-end, the growth rate appeared to have slowed slightly for all products.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

Quebec ended the 2007-2008 dairy year with an underproduction of 0.7 per cent after year-end adjustments. The province carried forward a quantity of 574,565 kilograms of BF, which was added to its allocation for the 2008-2009 dairy year.

Nearly all provinces experienced underproduction problems. Nova Scotia and Manitoba were the only provinces over-quota before year-end adjustments. However, the overproduction was minimal, totaling 97,394 kilograms of BF for all of Canada. The underproduction reached 1.6 million kilograms of BF. Canada ended the dairy year with production equal to 99.47 per cent of its total quota including the growth allowance.

The Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) added a growth allowance of 1.5 per cent to the industrial milk quota in August 2007. This growth allowance was reduced to 0.5 per cent in May 2008. As a result, the provinces' industrial milk quota was reduced by 1 per cent as of that date.

Canada complied with its solids non-fat/butterfat (SNF/BF) target ratio for the 2007-2008 dairy year. The national SNF/BF ratio for the year was 2.3025, while the established target ratio was 2.32. At the provincial level, Nova Scotia, New Brunswick and Ontario were the only provinces that did not meet their target ratios.

In 2008, the P5 All-Milk Pooling Agreement provinces underproduced by 3.5 million kilograms of SNF, compared with 1.7 million kilograms for the provinces of the Western Milk Pool Agreement.

As agreed at the start of the 2007-2008 dairy year, the provinces belonging to both pools shared their respective SNF underproduction credits within the respective pools. For the P5 Agreement, the credits generated by Prince Edward Island and Quebec completely covered the overproduction of the other member provinces.

An agreement on the management of provincial production was reached at the CMSMC meeting in October 2008. In the past, each province's quota allocation was managed on a dairy-year basis. From now on, it will be managed on a continuous basis. The provincial continuous quota system, which is similar to the continuous quota for producers, provides greater flexibility. It will enable the provinces to better adjust production to demand. When it is fully implemented, in 2010-2011, a province will have a leeway of 2.5 per cent to help manage its production (2 per cent for underproduction and 0.5 per cent for overproduction). In 2008-2009 and 2009-2010 no underproduction limit will be applied. The overproduction limit will be 1 per cent in 2008-2009 and 0.5 per cent in 2009-2010.

MILK PRICE

The 0.70¢ per litre increase granted by the Canadian Dairy Commission (CDC) became effective on February 1. In addition, the CDC granted an increase of 1.45¢ per litre in September due to rapidly escalating input costs.

REGIONAL ALL-MILK POOLING AGREEMENT

In February and September 2008, Quebec's plant billing prices, as well as the P5 target prices, were increased by a total of 4.40¢ per litre for Class 1a (milk, milk beverages, flavoured milk) and by 4.01¢ per litre for Class 1b (cream). Prices for Classes 2 to 4 were raised by 2.15¢ per litre, in accordance with the permitted flexibility ranges.

Regarding transportation, Prince Edward Island and Nova Scotia increased their cost per hectolitre by 8.6 per cent and 7.9 per cent respectively in 2007-2008. Quebec and New Brunswick experienced more moderate increases of 2.9 per cent and 2.3 per cent respectively. Ontario had the lowest cost increase, less than 1 per cent. P5 transportation costs rose by 6¢ per hectolitre, or 2.4 per cent.

Unis

pour développer nos marchés

DÈS QUE LES PRODUCTEURS DE LAIT EURENT UNIFIÉ LEURS OUTILS DE MISE EN MARCHÉ, AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, ILS CONJUGUÈRENT LEURS EFFORTS POUR APPROVISIONNER PRIORITAIREMENT LES MARCHÉS DE MASSE OU DE CRÉNEAU LES PLUS PROMETTEURS.

Depuis 1985, les Conventions de mise en marché du lait, négociées par la Fédération des producteurs de lait du Québec avec les transformateurs, priorisent l'approvisionnement des marchés en croissance.

- Au début des années 1980, le Québec produisait 68 % du beurre canadien fait de lait entier. Au cours des années suivantes, cette production a décliné, et en 2008, la province ne détenait plus que 26 % du marché canadien du beurre et de la poudre de lait.
- Sous l'impulsion des Conventions de mise en marché, le Québec est donc passé du statut de plus grand producteur de beurre et de poudre de lait au Canada à celui de plus grand producteur de fromage et de yogourt.
- En 2008, la province a fabriqué près de 70 % des yogourts et près de 51 % des fromages produits au Canada. Son plateau de 350 fromages de lait de vache est l'un des plus beaux en Amérique.

DEVELOPING OUR MARKETS TOGETHER

ONCE DAIRY PRODUCERS HAD UNIFIED THEIR MARKETING TOOLS, IN THE EARLY 1980S, THEY COLLABORATED TO FOCUS ON SUPPLYING MASS MARKETS AND THE MOST PROMISING NICHES.

Since 1985, the priority of the Milk Marketing Agreements, negotiated between the Fédération des producteurs de lait du Québec and the processors, has been to supply growth markets:

- In the early 1980s, Quebec produced 68 per cent of Canadian butter made from whole milk. In subsequent years, production declined and, in 2008, the province held only 26 per cent of the Canadian butter and milk powder market.
- Under the impetus of the Marketing Agreements, Quebec therefore evolved from the biggest butter and milk powder producer in Canada to the leading cheese and yogurt producer.
- In 2008, the province manufactured nearly 70 per cent of the yogurt and 51 per cent of the cheese produced in Canada. Its selection of 350 cow's milk cheeses is one of the finest in America.



Mise en marché du lait

Au cours de l'année 2008, les Conventions de mise en marché du lait (CMML), liant la Fédération au Conseil des industriels laitiers du Québec ainsi qu'à Agropur coopérative, ont été modifiées à quatre reprises.

Les prix des classes 1 à 4 ont été revus à la hausse en février 2008 pour tenir compte de l'augmentation du prix cible, annoncée par la Commission canadienne du lait en décembre 2007 pour les classes 2 à 4, et de l'indexation du prix de la classe 1 sur la base de la formule convenue par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5).

De façon exceptionnelle, les prix des classes 1 à 4 ont été de nouveau indexés le 1^{er} septembre en raison de l'augmentation exceptionnelle du prix des intrants à la ferme – notamment ceux des aliments du bétail, des fertilisants et du carburant.

La prime versée par les entreprises pour le lait certifié biologique a été revue à la hausse. Elle a été fixée, pour les deux prochaines années, au niveau suivant :

	1^{er} février 2008	1^{er} février 2009
Classes 1 et 2	23,75 \$/hl	25,00 \$/hl
Classes 3 et 4	15,00 \$/hl	16,00 \$/hl

Les signataires des CMML ont aussi modifié la norme de comptage des bactéries totales (BT) pour le lait livré par les producteurs à la suite du changement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de sa méthode d'analyse, passant d'un comptage des colonies à un comptage individuel des bactéries.

En cours d'année, les signataires ont amorcé la révision d'articles relatifs aux garanties d'approvisionnement des CMML échues depuis le mois de juillet 2006.

Les modifications recherchées visent l'harmonisation des règles d'approvisionnement du Québec et de l'Ontario en vue de la signature d'une convention de mise en marché du lait unique pour les deux provinces. Ce projet d'une convention «P2» – Québec et Ontario – a également fait l'objet de quelques rencontres au cours des derniers mois de l'année, sans qu'un résultat satisfaisant ait été obtenu. Les travaux de ce groupe se poursuivent toujours. D'ici à ce que de nouvelles CMML entrent en vigueur, les conditions des ententes échues en 2006 continuent de s'appliquer.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC - 2008

QUEBEC MILK SALES BY CLASS - 2008

Classe Class	% volume % volume	% solides totaux % total solids	% recettes % receipts
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	23,26	20,08	23,63
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,57	3,10	3,81
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,01	0,01	0,01
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	7,54	6,60	6,89
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	11,22	11,20	11,78
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	18,49	18,02	18,82
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés <i>Cheddar cheese and cheddar - type cheeses</i>	3,45	3,48	3,62
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés - usines spécifiques <i>Cheddar cheese and cheddar - type cheeses - specific plants</i>	14,75	15,96	16,83
4a Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	1,22	5,55	7,00
4a1 Composants du lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisés dans la fabrication de produits spécifiques <i>Milk components used to process either rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in making of specific products</i>	2,68	1,95	0,92
4b Laits concentrés pour vente au détail <i>Condensed milk for retail sales</i>	1,13	1,05	1,06
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,31	0,29	0,26
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours de lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,34	0,29	0,28
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	4,87	3,56	0,51
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	3,85	3,77	2,23
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, for further processing</i>	1,44	1,99	1,07
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	0,36	0,36	0,19
5d Exportations <i>Exports</i>	3,51	2,74	1,09
Total	100,00	100,00	100,00

MILK MARKETING

In 2008, the Milk Marketing Agreements (MMAs) between the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Conseil des industriels laitiers du Québec and Agropur coopérative were modified on four occasions.

Prices for Classes 1 to 4 were adjusted upward in February 2008 to reflect the target price increase announced by the Canadian Dairy Commission (CDC) in December 2007 for Classes 2 to 4, and the indexing of the Class 1 price based on the formula agreed on by the P5 All-Milk Pooling Agreement signatories.

Exceptionally, prices for Classes 1 to 4 were indexed again on September 1 due to the exceptional increase in farm input prices – particularly the prices of livestock feed, fertilizers and fuel.

The premium paid by the processing companies for certified organic milk was revised upward. It was set at the following level for the next two years:

	February 1, 2008	February 1, 2009
Classes 1 and 2	\$23.75/hl	\$25.00/hl
Classes 3 and 4	\$15.00/hl	\$16.00/hl

The MMA signatories also changed the total bacteria (TB) count standard for milk delivered by producers after the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec changed to counting bacteria as single cells rather than colony forming units.

During the year, the signatories began to review the supply guarantee clauses of the MMAs, which expired in July 2006.

The changes sought are aimed at harmonizing the supply rules for plants in Quebec and Ontario with a view to signing a single milk marketing agreement for the two provinces. This draft "P2" agreement (Quebec and Ontario) was also discussed at a few meetings in the final months of the year, without reaching a satisfactory outcome. This group's work is on-going. Until new MMAs come into force, the conditions of the agreements that lapsed in 2006 continue to apply.

Transport du lait

Convention de transport

Les négociations et la conciliation amorcées en 2007 et poursuivies au début de 2008 ne se sont pas conclues par une entente. La Fédération, l'Association des transporteurs de lait du Québec (ATLQ), le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont donc présentés devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) les 6 et 8 octobre 2008. On se rappellera que l'ATLQ avait demandé l'arbitrage pour le renouvellement de l'annexe F (tarification) et que la Fédération l'a fait pour celui de l'annexe E (diesel) et de l'annexe F. Par ailleurs, l'annexe D a été modifiée à l'été 2008 à la suite d'une entente entre les signataires de la Convention de transport du lait, afin d'adapter la formule des tarifs de transport spécial aux changements du prix du diesel et des taux d'intérêt mensuels. La préparation du mémoire de la Fédération, déposé lors des audiences devant la RMAAQ, a nécessité un travail important du personnel de la Direction gestion du lait, conjointement avec celui de la Direction recherche économique.

Transactions entre transporteurs

Il y a eu 5 transactions entre 15 transporteurs concernant 225 producteurs et totalisant 86,4 millions de litres de lait. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints. Le nombre de transporteurs est passé de 97 à 92 au 31 décembre 2008.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération a transmis, deux ans avant leur application, 10 avis de tarification d'équipement aux transporteurs. La rationalisation du transport du lait (camions et circuits) s'est donc poursuivie en 2008. Dans cette optique, les équipements de trois et cinq essieux ne seront plus tarifés lors du renouvellement des contrats échus depuis le 1^{er} novembre 2008.

Carburant diesel

Durant l'été 2008, le prix du carburant diesel a atteint un sommet sans précédent. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la convention. Les économies résultant de la diminution du nombre d'équipements ont été atténuées par l'augmentation du prix du carburant, lequel a atteint 21,7 % du coût total payé aux transporteurs.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) en était à sa dixième année. Malgré la hausse des coûts de transport au Québec, il y a eu augmentation de la contribution de la Fédération au pool de transport P5, comparativement à 2007. En 2008, le Québec a versé 3,2 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,114 \$ l'hectolitre, comparativement à 3,1 millions de dollars en 2007, l'équivalent de 0,107 \$ l'hectolitre.

Groupe de liaison du transport de lait canadien (GLTLC)

La Fédération a été l'hôte du GLTLC en septembre 2008. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans les différentes provinces canadiennes.

Projet

La Fédération a travaillé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et une entreprise québécoise afin de concevoir un contenant alvéolé qui maintiendrait au sec et au-dessous de 6 °C les échantillons de qualité et de composition du lait prélevés chez les producteurs. La fabrication et l'implantation se feront en 2009.

Marchés de créneau

Depuis quelques années, la production de lait certifié biologique a considérablement augmenté afin de satisfaire à toute la demande. Quatorze circuits spéciaux de collecte de lait biologique desservis par 12 transporteurs ont été exploités en 2008. À la fin de décembre 2008, le Québec comptait 100 producteurs de lait certifié biologique pour une production totale de 30,2 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 20 usines québécoises, incluant 8 producteurs-transformateurs. La Fédération aménage aussi des circuits particuliers pour répondre aux besoins de certaines petites fromageries. Enfin, un transporteur livre à 3 usines 3,6 millions de litres de lait pour le marché cascher.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 <i>P5 pool</i> \$/hl	Coût Québec <i>Quebec cost</i> \$/hl
2008	2,691	2,577
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367
2005	2,453	2,262
2004	2,351	2,211
2003	2,295	2,148
2002	2,249	2,146
2001	2,247	2,143

MILK TRANSPORTATION

TRANSPORTATION AGREEMENT

The negotiations and conciliation process which began in 2007 and continued in early 2008 did not result in an agreement. As a result, on October 6 and 8, 2008, the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec (ATLQ), the Syndicat des producteurs de lait du Québec, Agropur coopérative, and Nutrinor coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean went before the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). It will be recalled that the ATLQ had asked for arbitration regarding the renewal of Schedule F (the rating formula) and that the Federation applied for arbitration regarding both Schedule E (diesel) and Schedule F. Schedule D was modified in summer 2008 following an agreement between the signatories of the Milk Transportation Agreement to adjust the special transportation rate formula, based on changes in diesel prices and monthly interest rates. The preparation of the brief presented by the Federation at the RMAAQ hearings required a good deal of work by Milk Management Department staff, in collaboration with employees of the Economic Studies Department.

TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

There were 5 transactions between 15 transporters involving 86.4 million litres of milk and 225 producers. In every case, the Federation ensured that efficient use of high-performance equipment was achieved. As of December 31, 2008, the number of transporters had dropped from 97 to 92.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sent 10 notices to transporters informing them of future equipment rates two years before their application. Rationalization of milk transportation (trucks and routes) thus continued in 2008. In this regard, three and five axle vehicles will no longer be included when the contracts that expired on November 1, 2008 are renewed.

DIESEL FUEL

In summer 2008, diesel fuel prices reached record-high levels. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. The savings achieved by reducing the number of pickup routes were mitigated by the rise in fuel prices, which account for 21.7 per cent of total transporter costs.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its tenth year. Despite higher transportation costs in Quebec, there was an increase in the Federation's contribution to the P5 Transportation Pool compared with 2007. In 2008, Quebec contributed \$3.2 million to this pool, or the equivalent of \$0.114 per hectolitre, up from \$3.1 million in 2007, or \$0.107 per hectolitre.

CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

The Federation hosted the CMTLG in September 2008. This meeting between technical staff members provides an opportunity to discuss transportation costs as well as optimization projects in the various Canadian provinces.

PROJECT

The Federation collaborated with the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec and a Quebec company on the design of a honeycomb container that will ensure that quality and composition samples taken at the farm are kept dry and below 6 °C during transportation. This container will be manufactured and placed in service in 2009.

NICHE MARKETS

The production of certified organic milk has increased significantly in the past few years in order to meet demand. Fourteen special organic milk pickup routes served by 12 transporters were operated in 2008. As of late December 2008, there were 100 certified organic milk producers in Quebec, for a total production of 30.2 million litres. This volume met the demand for organic milk from 20 Quebec plants, including 8 producer-processors. The Federation also arranges special routes to meet the needs of certain small cheese-makers. Finally, one transporter delivers 3.6 million litres of milk per year to 3 plants for the kosher market.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement	2008					2007				
	Nombre	Circuit	Volume indicatif		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	Volume indicatif		Kilométrage annuel
			Reference volume					Reference volume		
Vehicule type	Number	Route	Litres	%	Annual kilometres	Number	Route	Litres	%	Annual kilometres
Camion-citerne 10 roues Tank-truck, 10 wheelers	13	35	77 933 953	2,77	846 101	16	40	86 567 686	3,12	913 850
Camion-citerne 12 roues Tank-truck, 12 wheelers	29	89	257 840 450	9,15	2 438 987	28	88	253 742 833	9,13	2 405 532
Citerne 2 essieux Tank, 2 axles	14	25	102 968 149	3,65	1 403 665	16	30	124 461 553	4,48	1 165 171
Citerne 3 essieux Tank, 3 axles	92	187	928 544 712	32,95	9 410 299	95	186	924 180 430	33,25	8 528 426
Citerne 4 essieux Tank, 4 axles	120	245	1 450 978 183	51,48	16 128 833	116	233	1 390 182 746	50,02	14 217 481
Total	268	581	2 818 265 447	100,00	30 227 885	271	577	2 779 135 248	100,00	27 230 460

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ⁽¹⁾ ⁽⁶⁾

MILK PROCESSING PROFILE ⁽¹⁾ ⁽⁶⁾

	2008		2007		2006		2005		2004	
	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait	Nombre	% du lait
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	3	81,69	3	81,80	3	82,67	3	82,92	3	78,40
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	38	17,88	38	17,73	39	16,84	39	16,63	41	21,20
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	52	0,43	53	0,47	53	0,49	49	0,45	45	0,40

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2008		2007		2006		2005		2004	
	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait	Nombre d'usines	% du lait
Régions centrales <i>Central regions</i>	90	93,15	89	93,06	90	93,63	90	93,65	89	92,60
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	23	6,85	24	6,94	23	6,37	20	6,35	19	7,40
Québec <i>Quebec</i>	113	100,00	113	100,00	113	100,00	110	100,00	108	100,00

(1) Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année. • *Enterprises in operation during the year.*

(2) Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres. • *Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.*

(3) Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour. • *Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.*

(4) Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année. • *Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.*

(5) Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait. • *The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.*

(6) Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 19 producteurs-transformateurs qui ont transformé 3,7 millions de litres en 2008. Un producteur-transformateur se définit comme suit: producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau. • *Among all dairy enterprises, 19 are producer-processors who processed 3.7 million litres in 2008. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.*

Contingentement

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

Le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Règles de transaction de quota

Depuis juin 2008, les offres d'achat de quota au Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) ne peuvent excéder 10 % du quota détenu, sauf pour un nouveau producteur, qui peut obtenir en priorité un volume d'au maximum 10 kilogrammes. De plus, la Fédération a aboli la retenue de 30 % lors de la revente de quota acheté après le 20 novembre 2006, à l'exception des cas où le quota a été déplacé à deux reprises à plus de 10 kilomètres.

Autres modifications réglementaires

D'autres modifications concernent le calendrier de soumission des candidatures au programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières, les conditions d'admissibilité au programme d'aide à la relève et la cession de quotas entre producteurs. Dans ce dernier cas, les modifications visent à permettre la scission d'un quota s'il est cédé à un producteur qui ne détiendra que le quota qui lui est ainsi cédé.

Quota et politique de contingentement

Le droit de produire des producteurs a augmenté à deux reprises en 2008 pour répondre à la croissance des marchés canadiens. Le quota non négociable des producteurs est passé de 3 % à 3,5 % le 1^{er} avril et à 5 % le 1^{er} septembre. La Fédération a maintenu sa politique d'incitatifs à la production automnale en accordant aux producteurs deux journées supplémentaires, cumulatives, pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. De plus, la Fédération a accordé aux producteurs deux journées supplémentaires en décembre.

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2008, le Québec comptait 6 601 producteurs détenant un quota comparativement à 6 822 un an auparavant. Parmi les producteurs ayant débuté dans l'industrie, 17 avaient acquis du quota par le SCVQ et 20 avaient acquis du quota au moyen d'un transfert dans un même emplacement.

Aide au démarrage de nouvelles fermes laitières

En 2008, 13 nouveaux producteurs ont bénéficié du programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières. Ce programme consiste en un prêt de 10 kilogrammes de MG par jour.

Aide à la relève

En 2008, 206 producteurs ont bénéficié du programme d'aide à la relève en production laitière mis en vigueur en 2002. De ceux-ci, 27 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 149 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 30 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour dans le cadre du programme d'aide à la relève en vigueur le 1^{er} août 2002 se sont qualifiés, en 2008, pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 892 kilogrammes de MG par jour.

Cas de force majeure

En 2008, 36 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour cas de force majeure. La Fédération a accepté toutes ces demandes : 28 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 6 pour cause de maladie du troupeau et 2 pour cause de problème de santé de l'exploitant.

Dons de lait

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. En 2008, les dons de 293 producteurs ont totalisé 604 633 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme dans le cadre de leurs activités habituelles afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité. Les dons sont remis à l'organisme Banques alimentaires Québec, qui voit à leur distribution aux plus démunis dans tout le Québec.

PRODUCTEURS - QUOTA PAR RÉGION – 2008

PRODUCERS - QUOTA BY REGION – 2008

Région <i>Region</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/ jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Relève * <i>Young farmers*</i>	
			Avant le 1 ^{er} août 2002 <i>Before August 1, 2002</i>	
			Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
01 - Estrie	571	28 765,60	253	254,00
02 - Côte-du-Sud	419	17 056,42	246	240,30
03 - Gaspésie-Les Îles	23	574,21	12	11,50
04 - Lanaudière	243	9 175,13	133	134,60
05 - Mauricie	302	12 380,60	163	166,90
06 - Outaouais-Laurentides	301	13 180,44	151	150,80
07 - Centre-du-Québec	808	41 169,28	435	445,70
08 - Abitibi-Témiscamingue	141	5 062,78	64	64,50
09 - Québec	1 058	45 620,79	595	590,10
10 - Beauce	619	25 647,87	336	338,40
11 - Bas-Saint-Laurent	536	19 911,73	310	312,50
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	361	15 148,45	186	197,60
13 - Saint-Hyacinthe	727	36 597,81	370	371,90
14 - Saint-Jean Valleyfield	492	21 173,36	241	240,60
Total	6 601	291 464,47	3 495	3 519,40

* Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2008

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2008

Mois <i>Month</i>	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)</i>	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price (\$/kg of BF/day)</i>	Offres d'achat (kg de MG/jour) <i>Bids to buy (kg of BF/day)</i>	Offres de vente (kg de MG/jour) <i>Offers to sell (kg of BF/day)</i>	Ratio achat/vente <i>Buy/sell ratio</i>
Janvier - <i>January</i>	27 400	27 400,00	1 260,60	691,90	1,82
Février - <i>February</i>	27 300	27 300,00	2 636,40	657,00	4,01
Mars - <i>March</i>	27 200	27 200,00	5 479,50	799,40	6,85
Avril - <i>April</i>	27 100	27 100,00	8 027,70	834,40	9,62
Mai - <i>May</i>	27 000	27 000,00	9 803,40	776,40	12,63
Juin - <i>June</i>	26 900	26 900,00	4 381,10	649,90	6,74
Juillet - <i>July</i>	26 800	26 800,00	3 808,20	642,90	5,92
Août - <i>August</i>	26 700	26 700,00	2 549,20	721,90	3,53
Septembre - <i>September</i>	26 600	26 600,00	1 150,40	1 008,50	1,14
Octobre - <i>October</i>	26 500	26 255,00	489,90	1 086,60	0,45
Novembre - <i>November</i>	26 400	25 000,00	587,10	1 194,30	0,49
Décembre - <i>December</i>	26 300	24 000,00	530,10	1 118,70	0,47
Moyenne - <i>Average</i>		26 521,25	3 391,97	848,49	4,00

Relève * <i>Young farmers*</i>		Démarrage de nouvelles fermes laitières <i>New dairy farm startup</i>	
Après le 1 ^{er} août 2002 <i>After August 1, 2002</i>		Depuis le 1 ^{er} août 2006 <i>Since August 1, 2006</i>	
Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
127	574,00	1	10,00
48	215,00	2	20,00
2	10,00	0	0,00
37	140,00	1	10,00
34	134,00	0	0,00
47	217,00	2	20,00
115	473,00	0	0,00
22	103,00	3	30,00
158	582,00	8	80,00
99	416,00	3	30,00
75	334,00	2	20,00
61	269,00	2	20,00
97	383,00	3	30,00
62	263,00	1	10,00
984	4 113,00	28	280,00

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année <i>Year</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Litres <i>Litres</i>
2008	6 601	2 804 917 268
2007	6 822	2 855 112 094
2006	7 082	2 804 235 303
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790
1985	17 571	2 867 855 136

TRANSACTIONS DE QUOTA* – 2008

QUOTA TRANSACTIONS* – 2008

	kg de MG/jour <i>kg of BF/day</i>	%
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	53,57	0,35
Quota acquis par de nouveaux producteurs <i>Quota acquired by new producers</i>	750,41	4,92
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	5 945,95	39,00
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	8 497,10	55,73
Total	15 247,03	100,00

* Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2008 : 5,23 %
Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2008: 5.23%

QUOTA

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers).

The Federation's Board of Directors proposed changes to the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, which were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

QUOTA TRANSACTION RULES

Since June 2008, bids to purchase through the Centralized Quota Sales System (SCVQ) may not exceed 10% of the quota holding, except for a new producer who may obtain up to 10 kilograms on a priority basis. Furthermore, the Federation has abolished the 30 per cent hold-back on the resale of quota acquired after November 20, 2006, except if the quota has been transferred to a farm operation more than 10 kilometres away on two occasions.

OTHER REGULATORY MODIFICATIONS

Other regulatory modifications concern the deadlines for submitting candidates for the dairy farm startup assistance program, eligibility for the young farmers' assistance program and the transfer of quota between producers. In the latter case, the modifications are intended to allow for splitting up a quota if it is transferred to a producer who will hold only the quota thus transferred to him.

QUOTA AND QUOTA POLICY

Producer quotas were increased twice in 2008 to respond to growth in Canadian milk markets. The non-salable quota rose from 3 per cent to 3.5 per cent on April 1, and to 5 per cent on September 1. The Federation maintained its fall production incentive policy by issuing two extra, cumulative production days for each of the months of August, September, October and November. Moreover, two additional days were issued in December.

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2008, there were 6,601 licensed milk producers in Quebec, down from 6,822 the previous year. Of the producers entering the industry, 17 purchased quota through the SCVQ and 20 purchased quota through same-site transfers.

DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

In 2008, 13 new producers took advantage of the dairy farm startup assistance program. This program consists of a quota loan of 10 kilograms of BF per day.

YOUNG FARMERS

In 2008, 206 producers received a young dairy farmer's quota loan under the program implemented in 2002. Of this number, 27 qualified for the loan of 1 kilogram of BF per day while the other 149 were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. In addition, 30 producers who had received 1 kilogram of BF per day under the young farmers' assistance program in effect on August 1, 2002 qualified in 2008 for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. In all, loans to young farmers totaled 892 kilograms of BF per day.

SUPERIOR FORCE

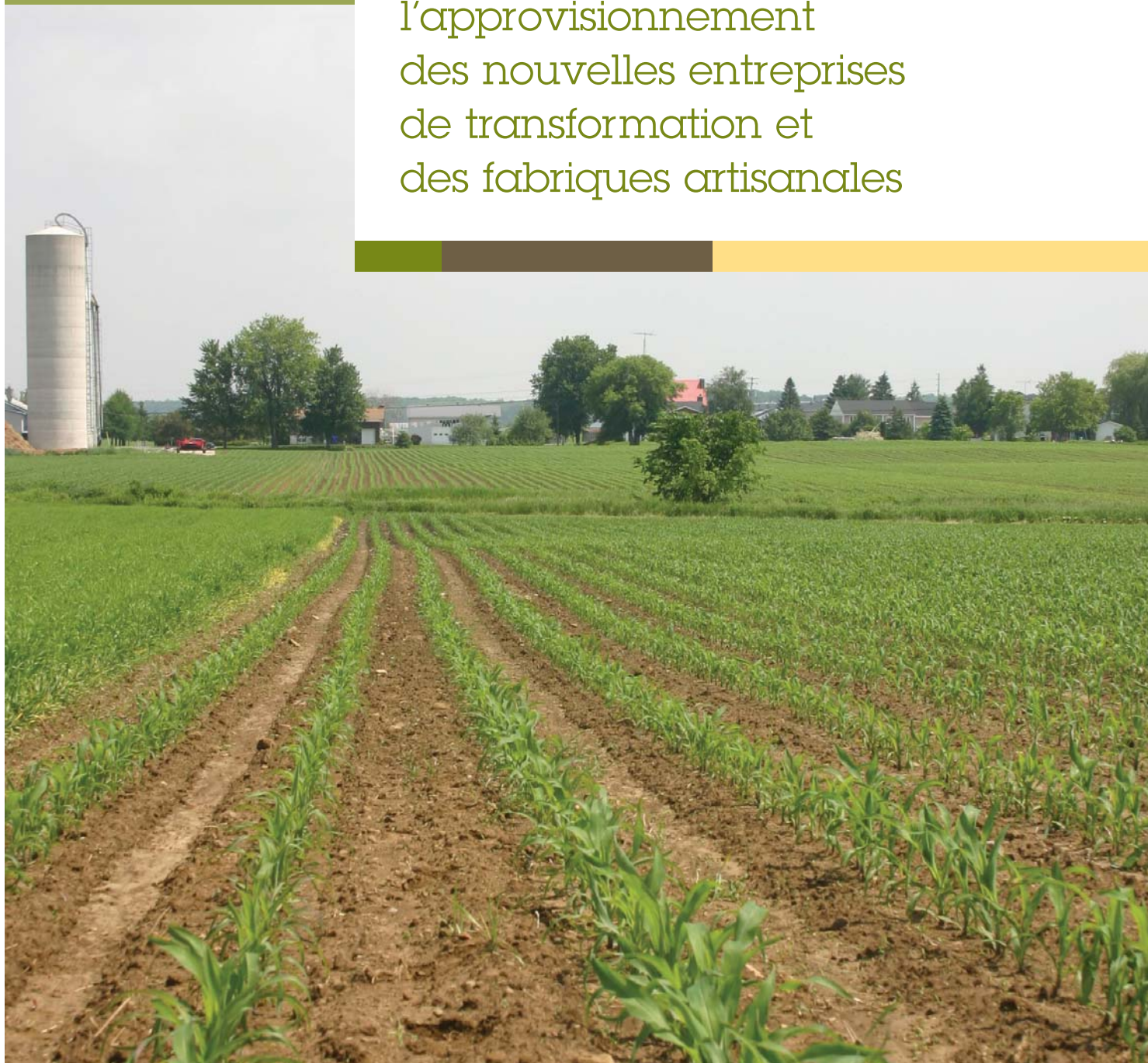
In 2008, 36 producers applied for authorization to maintain their quota under the superior force provisions of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait. The Federation accepted all the applications: 28 because of damage caused to the farm buildings, 6 due to a severe disease in the milking herd and 2 because of the farmer's serious illness.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. In 2008, 293 producers donated 604,633 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also partnered with producers so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations. Donations are distributed to the needy throughout Quebec by the Banques alimentaires Québec.

Assurer

l'approvisionnement
des nouvelles entreprises
de transformation et
des fabriques artisanales





23

- Depuis 1993, les conventions prévoient une réserve pour approvisionner les nouvelles entreprises. Tous les ans, cinq millions de litres de lait sont mis de côté à cette fin. La réserve a toujours été suffisante pour satisfaire toute la demande des nouvelles entreprises de transformation.
- L'approvisionnement des fabriques artisanales qui transforment moins d'un million de litres de lait n'est pas touché par une réduction du quota de la province à la suite d'une baisse de la demande canadienne.
- Le Québec est la seule province canadienne où l'on a assisté à une augmentation nette du nombre d'usines laitières de 1998 à 2008. Cette croissance provient surtout du secteur des fabriques artisanales, dont le nombre est passé de 29 à 52 au cours de cette période.
- Il y avait 19 producteurs-transformateurs à la fin de 2008 alors que la province n'en comptait que 6 en 1998. Ces producteurs transforment une partie du lait de leur troupeau en produits fermiers destinés aux marchés de créneau et de proximité. Ils peuvent développer à leur rythme leur fabrication fermière tout en bénéficiant d'un débouché stable et garanti pour le lait qu'ils ne transforment pas à la ferme, lequel est mis en marché collectivement par la Fédération.

ENSURING THE SUPPLY OF NEW PROCESSING BUSINESSES AND ARTISANAL CHEESEMAKERS

- Since 1993, the Agreements have included a reserve to supply new businesses. Every year, five million litres of milk are set aside for this purpose. The reserve has always been sufficient to satisfy the demand of new processing businesses.
- The supply to artisanal cheesemakers who process less than one million litres of milk is not affected by a reduction in the province's quota following a decline in Canadian demand.
- Quebec is the only province in Canada to have experienced a net increase in the number of dairy plants between 1998 and 2008. This growth is mainly due to artisanal cheesemakers, whose number grew from 29 to 52 during this period.
- Quebec had 19 producer-processors at the end of 2008, compared to only 6 in 1998. These producers process a part of their herd's milk into farm products for niche and local markets. They can develop their farm-based manufacturing at their own pace. At the same time, they benefit from a stable and guaranteed outlet for the milk they don't process on the farm, which is marketed collectively by the Federation.

Contrôle de la qualité

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait (CMML) et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

Bactéries totales

Pour 2008, la Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a procédé à l'analyse des bactéries totales de février à décembre. En septembre, le MAPAQ a rendu non officiels tous les résultats de l'année, et ce, jusqu'à l'établissement d'une méthode de conservation adéquate des échantillons lors du transport. Les analyses ont continué d'être effectuées et les résultats ont été transmis aux producteurs afin qu'ils fassent le suivi requis.

En décembre, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a homologué une modification à l'article 7 des CMML. Cette modification vise l'adoption d'une nouvelle norme de 121 000 cellules bactériennes individuelles par millilitre de lait. Le changement a été rendu nécessaire par l'adoption d'une nouvelle méthode d'analyse des bactéries totales à la Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires du MAPAQ. Désormais, on dénombre les bactéries individuelles dans le lait à l'aide d'un nouvel appareil, le Bactoscan, plutôt que de compter le nombre de colonies de bactéries.

Cellules somatiques

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) est passé de 96,13 % en 2007 à 95,78 % en 2008. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est passée de 254 781 CS par millilitre en 2007 à 257 438 CS par millilitre en 2008.

Prime à la qualité

La moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 257 031 CS par millilitre pour la période de décembre 2007 à novembre 2008. La prime à la qualité ne pourra pas être versée aux producteurs au cours de la période de février 2008 à janvier 2009 puisque la moyenne québécoise n'a pas été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre.

Suspension de la collecte

En 2008, 48 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total provincial de 76 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités concernant les cellules somatiques sur une période de 12 mois.

Protocole d'intervention

En 2008, les neuf techniciens en qualité du lait de Valacta sont intervenus chez les producteurs non sociétaires ayant des difficultés avec la qualité du lait de leur ferme. Ce sont 358 visites qui ont été effectuées chez des producteurs aux prises avec des résultats hors normes en bactéries totales ou en cellules somatiques.

Lait canadien de qualité

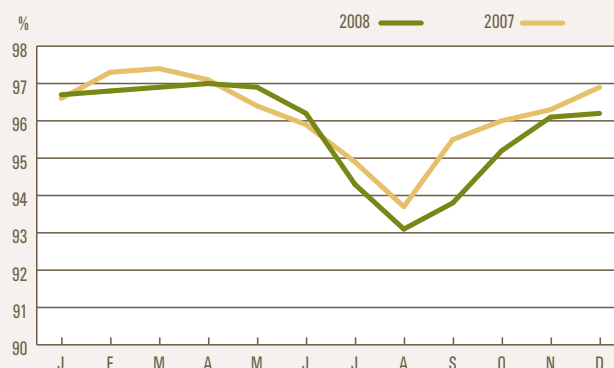
L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2008. En décembre, la RMAAQ a homologué le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité. Le règlement inclut les modalités de mise en œuvre du programme, dont les différents échéanciers d'implantation.

Avec ce règlement, la Fédération a instauré deux primes afin d'encourager les producteurs à amorcer l'implantation du programme à leur ferme. La première prime de 0,25 \$ l'hectolitre de lait livré sera versée dès le 1^{er} janvier 2009 et jusqu'au 31 juillet 2012, selon les conditions prévues au règlement. La deuxième prime sera disponible du 1^{er} août 2010 au 31 juillet 2012, conditionnellement à la certification LCQ.

Au 31 décembre 2008, 6 472 producteurs avaient participé à l'une des 418 formations LCQ et 2 153 avaient assisté à l'un des 436 ateliers de suivi LCQ. Les vérificateurs ont accepté les Procédures normalisées d'opération et les Plans de mesures correctives (PNO/PMC) de 2 443 exploitations laitières. On dénombre 4 840 producteurs qui ont fourni les preuves d'achat d'un thermographe, dont 2 966 par l'entremise de l'achat de groupe proposé par la Fédération. Au total, 4 766 producteurs ont pu bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 750 dollars en vertu du Volet de mise en œuvre à la ferme du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments. Au 31 décembre, 2 328 unités de production s'étaient conformées aux trois conditions d'admissibilité à la première prime applicable à leurs livraisons de janvier 2009.

LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



En juin, un groupe de six personnes a reçu la formation d'agent valideur des Producteurs laitiers du Canada, portant le nombre d'agents valideurs à 14. Un autre groupe de 23 techniciens en production laitière a reçu une formation leur permettant d'accompagner les producteurs dans la rédaction de leurs PNO/PMC. Ceci porte à 53 le nombre total de techniciens de Valacta pouvant intervenir à différents niveaux dans le dossier LCQ.

Toujours en juin, le site Internet laitcanadienqualite.qc.ca a été mis en ligne. On y trouve de l'information sur le programme, dont des exemples de PNO/PMC et les différents formulaires à remplir.

Sédiments dans le lait

Conformément aux dispositions des CMML, un comité formé de représentants de la Fédération, des transformateurs et du MAPAQ a poursuivi ses travaux afin d'établir un protocole visant à contrôler la présence de sédiments dans le lait des producteurs. Ce protocole a été soumis au comité des signataires et était en processus de signature par les parties à la fin de l'année.

EXIGENCES QUALITATIVES – 2008

QUALITY REQUIREMENTS – 2008

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	50 000/ml - Avis préventif à 25 000/ml <i>50,000/ml - Notice at 25,000/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000/ml - Avis préventif à 400 000/ml <i>500,000 ml - Notice at 400,000/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Pas plus de 2,0 mg par 452,8 ml de lait <i>No more than 2.0 mg per 452.8 ml of milk</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES
STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

Résultat d'analyse <i>Analysis results</i>				2008 % volume <i>% volume</i>	2007 % volume <i>% volume</i>	2008 % analyses <i>% analyses</i>	2007 % analyses <i>% analyses</i>
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1	-	10 000/ml	71,20	75,12	71,75	76,31
	10 001	-	25 000/ml	15,52	16,22	15,29	15,56
	25 001	-	50 000/ml	7,35	4,78	7,18	4,51
	plus de/ <i>more than</i>		50 000/ml	5,93	3,88	5,78	3,62
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1	-	100 000/ml	5,03	5,07	5,94	6,17
	100 001	-	200 000/ml	31,55	31,97	30,61	31,34
	200 001	-	300 000/ml	33,55	33,74	31,61	31,64
	300 001	-	400 000/ml	18,49	18,19	18,14	17,83
	400 001	-	500 000/ml	7,16	7,16	7,98	7,77
	plus de/ <i>more than</i>		500 000/ml	4,22	3,87	5,72	5,25

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE DE CELLULES SOMATIQUES PAR MILLILITRE AVERAGE ANALYSIS RESULTS OF SOMATIC CELLS PER MILLILITRE			
		2008 pondérée <i>Weighted results</i>	2007 pondérée <i>Weighted results</i>
		257 438	254 781

QUALITY CONTROL

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements (MMAs) and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

TOTAL BACTERIA

For 2008, the Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) analyzed total bacteria counts from February to December. In September, MAPAQ rendered all the results for the year unofficial until an appropriate method is introduced to preserve the samples during transport. The analyses continued to be performed and the results were transmitted to producers for the required follow-up.

In December, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) approved an amendment to section 7 of the MMAs. This amendment concerns the adoption of a new standard of 121,000 individual bacteria cells per millilitre of milk. The change was made necessary by the adoption of a new total bacteria analysis method at MAPAQ's Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires. From now on, bacteria in milk will be counted with a new device, the BactoScan. This device counts bacteria as single cells rather than colony forming units.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk conforming to the somatic cell (SC) count standard declined from 96.13 per cent in 2007 to 95.78 per cent in 2008. The annual weighted average somatic cell count rose from 254,781 SC per millilitre in 2007 to 257,438 SC per millilitre in 2008.

QUALITY PREMIUM

The provincial average somatic cell count was 257,031 SC per millilitre for the period from December 2007 to November 2008. As a result, the premium cannot be paid to producers for the period from February 2008 to January 2009, because the provincial average somatic cell count was not 250,000 or less per millilitre.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2008, milk pickup was suspended from 48 producers, some of them more than once, for a provincial total of 76 suspensions. These producers had accumulated four penalties for somatic cell counts over a 12-month period.

INTERVENTION PROTOCOL

In 2008, Valacta's nine milk quality technicians provided assistance to non-cooperative producers with milk quality problems. They made 358 farm visits to producers with non-conforming total bacteria or somatic cell counts.

CANADIAN QUALITY MILK

Implementation of the Canadian Quality Milk (CQM) program continued in 2008. In December, the RMAAQ ratified the Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité. The regulation sets out the program implementation terms, including the various implementation deadlines.

With this regulation, the Federation instituted two premiums to encourage producers to implement the program on their farms. The first premium, \$0.25 per hectolitre of milk delivered, will be paid from January 1, 2009 to July 31, 2012, on the conditions set out in the regulation. The second premium will be available from August 1, 2010 to July 31, 2012, conditional on CQM certification.

As of December 31, 2008, 6,472 producers had participated in one of the 418 training sessions and 2,153 had attended one of the 436 CQM follow-up workshops. The validators have accepted the Standard Operating Procedures and the Corrective Action Plans (SOPs/CAPs) of 2,443 dairy farm businesses. A total of 4,840 producers have provided proof of purchase of a time-temperature recorder, including 2,966 through group purchasing proposed by the Federation. In all, 4,766 producers have benefited from a subsidy of up to \$750 under the On-Farm Implementation Component of the Canadian Food Safety and Quality Program. As of December, 2,328 production units had complied with the three conditions of eligibility for the first premium applicable to their January 2009 deliveries.

In June, a group of six people received training as a Dairy Farmers of Canada validator, increasing the number of validators to 14. Another group of 23 dairy production technicians received training allowing them to assist producers in drafting their SOPs/CAPs. This increases the number of Valacta technicians who can intervene at different levels of CQM to 53.

Also in June, the laitcanadienqualite.qc.ca Web site went online. It provides comprehensive information concerning the program, including examples of SOPs/CAPs and the various forms to be completed.

SEDIMENTS IN MILK

A committee set up under the Milk Marketing Agreements, including representatives from the Federation, processors and the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, continued work on the development of a protocol to control sediments in milk shipped by producers. This protocol was submitted to the Committee of Signatories and was in the process of being approved by the parties at the end of the year.

Encourager

l'innovation chez nos partenaires
transformateurs





- Le Programme d'innovation en matière de produits laitiers, géré au nom des producteurs de lait par la Commission canadienne du lait, accorde pour cinq ans un approvisionnement garanti en lait et, pour un an, un rabais de 15 % du prix du lait aux entreprises qui créent un nouveau produit.
- C'est au Québec que s'est transformé 77 % du lait utilisé pour fabriquer de nouveaux produits dans le cadre de ce programme depuis ses débuts en 1990.
- La Fédération a négocié des dispositions dans les conventions de mise en marché pour approvisionner les usines qui développent ces nouveaux produits.
- En 2008, 13 usines québécoises ont ainsi pu acheter 8,4 millions de litres de lait à rabais pour fabriquer de nouveaux produits dans les catégories du lait à boire, des desserts laitiers et des fromages. Le programme d'innovation a profité à de petites et à de grandes entreprises ainsi qu'à des produits de masse ou artisanaux, qui vont du yogourt *Yoptimal*, d'Aliments Ultima, à la Tomme de Grosse-Île, un fromage produit par la Société Coopérative de l'Île-aux-Grues.



ENCOURAGING INNOVATION BY OUR PROCESSOR PARTNERS

- The Domestic Dairy Products Innovation Program, managed on behalf of dairy producers by the Canadian Dairy Commission, grants a guaranteed milk supply for five years, and a one year 15-per cent rebate on the price of milk to businesses that create a new product.
- Quebec has processed 77 per cent of the milk used to make new products under this program since it was introduced in 1990.
- The Federation has negotiated provisions in the marketing agreements to supply plants that develop these new products.
- In 2008, 13 Quebec plants were thus able to buy 8.4 million litres of milk at a reduced price to manufacture new products in the drinking milk, dairy dessert and cheese categories. The Innovation Program benefited small and large businesses, as well as mass market and artisanal products, ranging from Yoptimal yogurt by Ultima Foods, to Tomme de Grosse-Île, a cheese produced by Société Coopérative de l'Île-aux-Grues.

Contrôle du volume et de la composition

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres choses, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2008, il a aussi collaboré à deux reprises à la formation de 33 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs sur plusieurs circuits de ramassage se sont déroulées durant l'année. Au total, 366 de ces vérifications ont été opérées. Le personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, est également intervenu pour diminuer à 0,256 % le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu au compteur à l'usine.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Le Règlement sur les aliments, adopté en juillet 2008, a introduit une modification dans la section collecte et transport du lait. Cette dernière stipule que le volume total d'un échantillon de lait doit être constitué d'au moins une prise d'échantillon par 80 litres de lait pompé lors de la collecte à la ferme. La Fédération a commencé à distribuer à certains transporteurs un nouvel adaptateur et des bouteilles afin de se conformer au nouveau règlement. L'opération sera achevée en 2009. Environ une centaine de producteurs sont concernés par ce changement.

Plusieurs vérifications et enquêtes ont été effectuées par un enquêteur de la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et dans des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs ont reçu des amendes pour les infractions commises.

Le nombre de demandes de révision des résultats des composants s'est élevé à 4 en 2008 comparativement à 14 en 2007.

C'est dans une proportion de 95 % que le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 95 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait. Dans le premier cas, il s'agit d'une diminution de 1 % par rapport à l'an passé.

Enfin, la teneur en matière grasse a augmenté de 0,03 kilogramme par hectolitre et celle du lactose de 0,01 kilogramme par hectolitre par rapport à l'année précédente. Quant à la teneur en protéine, elle est demeurée stable. Au total, la teneur en solides totaux a donc augmenté de 0,04 kilogramme par hectolitre.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume *Volume*

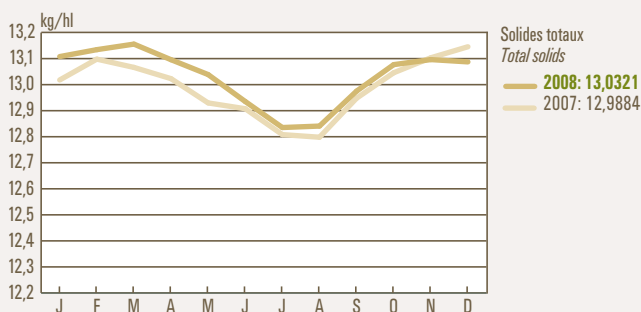
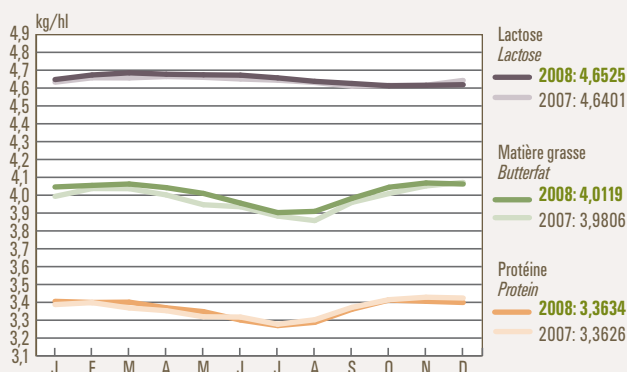
95 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
95% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides) *Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)*

95 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
95% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

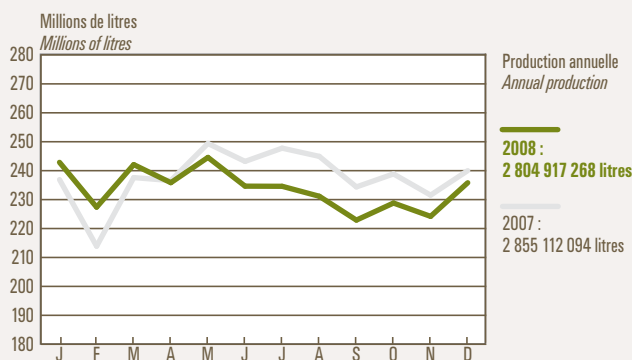
TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are in conformity with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During 2008, they likewise participated on two occasions in training 33 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaires de Saint-Hyacinthe. Calibration checks were conducted during the year on farm bulk tanks on several pickup routes. In total, 366 bulk tanks were calibrated. In cooperation with milk transporters, staff members worked to reduce the percentage difference between the volume measured at the farm and the volume received at the plant, as measured by the plant meter. This gap stood at 0.256 in 2008.

In addition, the Federation cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed by Valacta. The Milk Collection and Transport Division of the Regulation respecting food, adopted in July 2008, was amended in the past year. The new provisions state that the total volume of a milk sample must be at least equivalent to a sample taken per 80 litres of milk pumped when collected at the farm. The Federation has begun to distribute a new adaptor and bottles to transporters in order to comply with the new Regulation. The operation will be completed in 2009 and involves about one hundred producers.

A number of inspections and investigations were conducted, either by the Federation's inspectors, or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). Offenders were fined for the infractions.

There were 4 requests for a review of component results in 2008, compared with 14 in 2007.

In 2008, 95 per cent of milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter and 95 per cent of all milk delivered was processed by an approved sampler for milk-billing purposes. In the first case, this percentage represents a decline of 1 per cent compared with last year.

Lastly, the butterfat content of milk increased by 0.03 kilogram per hectolitre and the lactose content rose by 0.01 kilogram per hectolitre compared with the previous year. The protein content of milk remained stable. Overall, the total solids content therefore increased by 0.04 kilogram per hectolitre.

Finances et administration

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

À la lecture des résultats du Fonds d'administration, on constate une insuffisance des produits sur les charges de 138 000 dollars. Cette situation est notamment imputable à la diminution des revenus de prélèvements, en raison d'une réduction du volume de production, et à la diminution des revenus d'intérêts, due à la baisse des taux en fin d'année dans la foulée de la crise économique mondiale. Une réduction encore plus importante des revenus d'intérêts pour 2009 est à prévoir, ce qui aura un impact certain sur les résultats et conduira à la réévaluation du financement des charges par le Fonds d'administration.

Les montants des retenues du fonds Programmes-qualité du lait sont en baisse, et ce, en raison de l'absence de résultats officiels sur les bactéries totales pour toute l'année. La situation du fonds amène à revoir le financement des programmes de qualité. Une réflexion a été amorcée en ce sens avec les délégués en novembre 2008. De plus, les résultats financiers informent sur le coût des activités dans le cadre du programme Lait canadien de qualité (LCQ). La direction s'occupe de la gestion financière entourant le programme LCQ, qu'il s'agisse de l'achat de groupe de thermographes, du versement de la subvention pour les achats d'équipement hors groupe, des demandes de retenues sur la paie pour la vérification des Procédures normalisées d'opération (PNO), des cours de formation ou de la production des rapports financiers à l'instance nationale responsable de verser les subventions de ce programme.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2008

FINANCING OF OPERATIONS – 2008

	Janvier à juillet <i>January to July</i>	Août à décembre <i>August to December</i>
	\$ /kg de ST * - \$ /kg of TS *	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02571	0,02548
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00919	0,00942
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10020	0,10020
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
Total	0,13590	0,13590
* Solides totaux <i>Total solids</i>		

Les recettes des ventes de lait du Fonds du pool s'élèvent à 2,104 milliards de dollars en 2008, en légère réduction de 16 millions de dollars comparativement à 2007. Cette baisse de revenus est principalement attribuable à la diminution du volume des ventes, en raison d'une réduction du volume de production, baisse qui a été en partie atténuée par les augmentations de prix de février et de septembre. Notons, par ailleurs, que les rabais accordés dans le cadre du programme de promotion des laits chocolaté, aromatisé et frappé totalisent près de cinq millions de dollars en 2008.

La réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas a diminué de 1,65 million de dollars. La valeur des transactions (quantité et prix) a également diminué de façon importante en 2008. Ces facteurs ont un impact direct sur les revenus d'intérêts enregistrés au cours de la dernière année.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait sert à soutenir le coût des activités liées à certains dossiers syndicaux, dont celui de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et, de nouveau, celui de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Les résultats de ce fonds sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle.

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS – 2008

IN-QUOTA PAYMENTS TO PRODUCERS – 2008

Mois Month	Prix du lait Milk price				Prime solides non gras Solids non-fat premium		
	Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ⁽¹⁾	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence ⁽¹⁾
	Butterfat	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl ⁽¹⁾	Protein	Lactose and other solids	Value of reference hl ⁽¹⁾
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl
Janvier – January	9,5299	7,5394	1,5866	67,48	0,0557	0,0084	0,23
Février – February	9,7214	7,9891	1,6444	69,94	0,0576	0,0093	0,24
Mars – March	9,5098	7,4722	1,5645	67,06	0,0492	0,0075	0,20
Avril – April	9,6457	8,4482	1,6967	71,43	0,0565	0,0071	0,22
Mai – May	9,4516	8,1563	1,6440	69,50	0,0857	0,0141	0,35
Juin – June	9,6185	8,4524	1,6644	71,16	0,1827	0,0252	0,73
Juillet – July	9,3722	8,0118	1,5897	68,44	0,2833	0,0363	1,11
Août – August	9,5373	8,7151	1,7065	71,95	0,2658	0,0449	1,11
Septembre – September	9,6684	8,8327	1,7655	73,13	0,1335	0,0189	0,53
Octobre – October	9,5823	8,2828	1,7131	70,77	0,0613	0,0088	0,25
Novembre – November	9,6302	8,4645	1,7364	71,65	0,0353	0,0057	0,15
Décembre – December	9,5953	8,0640	1,6714	69,87	0,0375	0,0058	0,15
Prix moyen annuel 2008 Average annual price 2008	9,5708	8,1931	1,6640	70,16	0,0923	0,0138	0,37
Prix moyen annuel 2007 Average annual price 2007	9,5066	8,0782	1,6499	69,48	0,1525	0,0230	0,62

(1) Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence. • Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.
Matière grasse-Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine-Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides-Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

FINANCE AND ADMINISTRATION

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It is also fully responsible for preparing producer milk cheques, transportation cost payments and plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers concerning the organization's operations and the development of related issues.

The financial statements for the General Operating Fund show a \$138,000 deficit. This is primarily due to a decrease in levy revenues because of reduced production levels, as well as a decline in interest revenue resulting from a drop in interest rates at year-end following the world-wide economic crisis. An even deeper reduction in interest revenue is expected in 2009. This will negatively impact financial results and will create a need to reevaluate the financing of expenses by the General Operating Fund.

Revenues for the Milk Quality Programs Fund declined, because no official data on total bacteria were available for the entire year. The status of this Fund has created a need to review the financing of quality programs. This process was initiated with delegates in November 2008. Furthermore, the Fund statements contain information on the cost of Canadian Quality Milk (CQM) program activities. The Department manages the various CQM financial transactions, such as group purchases of time-temperature recorders, payment of the grant for non-group equipment purchases, pay cheque deductions for the verification of Standard Operating Procedures (SOPs), where requested, training sessions, and production of financial reports for the national organization responsible for paying out grants under this program.

The Pool Fund statements show that milk sales totaled \$2.104 billion in 2008, a slight decline of \$16 million from 2007. This decrease is mainly attributable to a decline in sales due to a reduction in production volume. The reduction was partially offset by the price increases in February and September. In addition, it should be noted that rebates granted under the special promotion program for chocolate and flavoured milks and shakes totalled close to \$5 million in 2008.

The adjustment reserve for the Centralized Quota Sales System declined by \$1.65 million. Transaction values (quantity and price) also declined significantly in 2008. These factors directly affected interest revenue in the past year.

The Fund for the defence of the economic interests of dairy producers covers the costs of certain union-related activities, including the Agreement on Internal Trade (AIT) and, again this year, the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The results of this Fund are presented to delegates in private during the Annual General Meeting.

Technologie et information de gestion

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes: une architecte, un analyste-programmeur, un consultant en soutien technique et la directrice.

Les projets technologiques ont porté sur les bases de données et la gestion des courriels. Toutes les bases de données de la Fédération ont été mises à niveau. Ce projet a demandé près de deux mois de travail et impliqué la mise à niveau de trois serveurs ainsi que d'une douzaine de bases de données. Le logiciel de gestion des courriels a été mis à niveau et de nouveaux outils ont été installés pour instaurer des limites de taille aux boîtes de courriel et mieux gérer le flot de courriels que reçoit la Fédération. Le déploiement du nouveau système d'exploitation Vista, prévu en 2008, a été remis à 2009, compte tenu des budgets requis pour l'acquisition de nouveaux ordinateurs.

Le système informatique qui soutient le Système centralisé de vente des quotas a été modifié pour refléter les changements réglementaires: abolition des retenues sur les ventes, mise en place de limites maximales pour une offre d'achat et priorisation des offres d'achat réussies par les nouveaux producteurs. Certains ajustements ont également été apportés pour les cas de relève où il y a abandon et reprise, quelques mois plus tard, par un autre partenaire se qualifiant à la relève.

Le programme Lait canadien de qualité (LCQ) a été un dossier à multiples développements informatiques: nouveau site Web public, production des états de compte pour les achats de groupe, gestion des subventions pour les achats hors groupe avec remise sur la paie de lait, différents rapports de gestion, nouveaux écrans sommaires présentant l'état du dossier LCQ d'un producteur pour la Fédération et les syndicats régionaux ainsi que mise en place d'outils pour soutenir le processus de vérification des Procédures normalisées d'opération et des Plans de mesures correctives (PNO/PMC).

Le personnel responsable de la vérification des PNO/PMC chez Valacta a accès à un nouveau site Web sécurisé pour la saisie des rapports de vérification dans la base de données centrale de la Fédération. Dès qu'un rapport est saisi, il est accessible par la Fédération et ses syndicats régionaux. Une fois le rapport terminé, si le producteur souhaite prélever le coût de la vérification sur sa paie de lait, son syndicat régional autorise le prélèvement par un système sur le Web. Finalement, au moment de la production des paiements aux producteurs, il y a prélèvement des coûts de vérification des PNO/PMC autorisés par le syndicat régional.

TECHNOLOGY AND MANAGEMENT INFORMATION

The Technology and Management Information Department is responsible for activities concerning information systems, office automation, networking, systems development and support. The team consists of four people: an architect, a programmer-analyst, a technical support consultant and the director.

The technology projects concerned databases and email management. All of the Federation's databases were upgraded. This project required nearly two months of work and involved the upgrade of three servers and a dozen databases. The email management software was upgraded and new tools were installed to place size limits on the mailboxes and better manage spam messages received at the Federation. The deployment of the new Vista operating system, scheduled in 2008, was postponed to 2009, given the budgets required for the acquisition of new computers.

The computer system supporting the Centralized Quota Sales System (SCVQ) was modified to reflect regulatory changes. These involved abolition of holdbacks on sales, establishment of a ceiling on bids to buy quota and prioritization of successful bids by new producers. Some adjustments were also made for cases where a young farmer leaves dairy farming and another partner qualifying as a young farmer takes over a few months later.

The Canadian Quality Milk (COM) program was an issue in multiple IT developments: new public Web site, production of statements for group purchases, management of grants for non-group purchases with addition of the grant to the producer's milk payment, various management reports, new summary screens showing the status of a producer's COM file for the Federation and the regional syndicate, and the implementation of tools to support the verification process for Standard Operating Procedures and Corrective Action Plans (SOPs/CAPs).

Valacta's staff responsible for verifying producers' SOPs/CAPs has access to a new secure Web site to capture the verification reports in the Federation's central database. Once a report is captured, it can be accessed by the Federation and its regional syndicates. After the report is completed, if the producer wants to have the verification fees deducted from his milk payment, his regional syndicate will authorize the deduction via a Web-based system. Finally, the SOPs/CAPs verification costs authorized by the regional syndicate will be deducted when the producers' milk payment is prepared.

Recherche économique

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

Commerce international

L'année 2008 a été particulièrement intense à l'Organisation mondiale du commerce. En février, il y a eu la publication d'un texte révisé sur les modalités en matière d'agriculture. Ce texte ne nous permettait pas de protéger adéquatement nos produits sous gestion de l'offre. Une nouvelle ébauche a été publiée en mai, mais ce document demeure aussi inquiétant puisqu'il maintient une augmentation de l'accès au marché et une diminution minimale des tarifs, et ce, même pour les produits sensibles. La possibilité de sélectionner 4 % des lignes tarifaires afin de désigner les produits de ces lignes comme des produits sensibles, avec une possibilité de 2 % de plus, ne répond pas à nos besoins d'un minimum de 7,3 % pour protéger les produits sous gestion de l'offre.

En juillet, une rencontre ministérielle a eu lieu à Genève. Elle s'est soldée par un échec. Il s'en est fallu de peu pour qu'une deuxième rencontre ait lieu en décembre. En prévision de cette réunion, une dernière version révisée des modalités a été publiée. Pour la première fois, on y mentionnait les besoins du Canada pour la sélection de produits sensibles, sans changer toutefois les exigences de réductions tarifaires et d'augmentation supplémentaire de l'accès au marché canadien. Des problèmes concernant les accords sectoriels, le mécanisme de sauvegarde spéciale et le coton ont fait avorter cette tentative.

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

Au niveau national, la direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur aux projets spéciaux et responsable du partenariat externe, pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait. L'année 2008 a vu progresser le projet d'harmonisation des politiques de quota des provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5), les présidents et les directeurs généraux s'étant entendus sur une proposition à être approuvée en 2009 par chacune des provinces. Ce dossier a d'ailleurs fait l'objet du troisième forum annuel des producteurs de P5 en novembre 2008.

La stratégie nationale pour l'industrie laitière, qui touche notamment l'implantation et la vérification de normes de fabrication du fromage et du yogourt ainsi que les différents éléments qui concernent les méthodes d'établissement du prix des différentes classes de lait, a occupé une place importante dans les travaux de la direction. Ces travaux vont se poursuivre en 2009.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle rend également compte des mesures de contrôle de la production totale, ce qui permet au conseil d'administration de la Fédération d'effectuer une gestion attentive de l'émission des quotas à la ferme. La direction collabore aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait. L'arbitrage dans le transport du lait a mobilisé une partie de nos ressources en 2008.

Dans le contexte exceptionnel de la hausse du prix de l'énergie, de l'alimentation et des engrais, une demande de hausse intermédiaire du prix du lait de consommation et de transformation a été préparée et partiellement accordée. Comme chaque année, la direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. Dans sa décision, la RMAAQ a instauré un plafond pour les prix payés par les détaillants.

À la demande du ministre québécois de l'Agriculture, Laurent Lessard, la direction et l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont déposé conjointement un document de suivi sur les initiatives et les projets allant dans le sens des recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Environnement

La direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

Les pressions politiques, appuyées par des études scientifiques, ont permis de faire avancer le dossier des rampes basses en permettant l'utilisation de l'aérospersion basse pour le lisier de bovins laitiers. Le dossier des amas au champ a aussi été réglé de façon positive; le projet de suivi, qui s'est terminé au printemps 2008, a permis de démontrer qu'il était possible de respecter l'environnement en appliquant les pratiques recommandées. Fait à noter, les modifications réglementaires pour les rampes basses et les amas au champ étaient toujours attendues à la fin de l'année 2008.

Dans les actions pour la mise en œuvre de la planification stratégique de la Fédération, la direction a entrepris des démarches sur le plan du développement durable de la production laitière.

Santé animale et traçabilité

En 2008, la direction a collaboré au renouvellement de l'entente relative au programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) 2008-2011. La direction a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention de la paratuberculose au Québec auquel près de 1 000 producteurs se sont inscrits à sa première année de mise en œuvre. La direction continue de participer à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux. Un représentant de la direction siège aussi au comité sur la santé de Valacta.

Recherche

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la direction, notamment au comité de gestion de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'UPA, au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion des projets.

L'année 2008 a vu la fin du projet Premium lait Innovation. La mise en application des recommandations devrait passer par le projet de grappe agroscientifique qui pourrait voir le jour en 2009. Le projet de grappe s'articule autour de deux axes de recherche prioritaires : la santé-nutrition et le développement durable.

Tous les membres de la direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2008

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2008

Région <i>Region</i>	Production totale <i>Total production</i>		Producteurs <i>Producers</i>	
	Litres <i>Litres</i>	%	Nombre <i>Number</i>	%
01 - Estrie	280 671 710	10,01	571	8,65
02 - Côte-du-Sud	161 699 815	5,76	419	6,35
03 - Gaspésie-Les Îles	5 722 220	0,20	23	0,35
04 - Lanaudière	88 565 864	3,16	243	3,68
05 - Mauricie	116 768 895	4,16	302	4,57
06 - Outaouais-Laurentides	125 582 836	4,48	301	4,56
07 - Centre-du-Québec	399 111 863	14,23	808	12,24
08 - Abitibi-Témiscamingue	48 567 017	1,73	141	2,14
09 - Québec	437 591 206	15,60	1 058	16,03
10 - Beauce	250 941 569	8,95	619	9,38
11 - Bas-Saint-Laurent	190 711 389	6,80	536	8,12
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	143 391 404	5,11	361	5,47
13 - Saint-Hyacinthe	351 670 624	12,54	727	11,01
14 - Saint-Jean-Valleyfield	203 920 856	7,27	492	7,45
Total	2 804 917 268	100,00	6 601	100,00

ECONOMIC STUDIES

The Economics Studies Department advises Fédération des producteurs de lait du Québec officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare documents to guide our organization's various policy development and operations groups. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

2008 was a particularly busy year at the World Trade Organization. In February, a revised text was published on the modalities of agricultural trade. This text did not provide adequate protection for our supply-managed commodities. A new draft was published in May, but this document is also cause for concern since it retains increased market access and a minimal tariff reduction, even for sensitive products. Selecting 4 per cent of the tariff lines as sensitive products, with an option of 2 per cent more, does not meet our requirement of a 7.3 per cent minimum to protect products under supply management.

In July, a ministerial meeting was held in Geneva. It ended in failure. A second meeting scheduled for December ultimately did not take place. In preparation for this meeting, a final revised version of the modalities document was published. For the first time, it included Canada's requirements for the selection of sensitive products, but without changing the requirements for tariff reductions and increased access to the Canadian market. Problems concerning the sectoral agreements, the special safeguard mechanism and cotton were the reasons this meeting did not take place.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the Pooling Agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan. In 2008, progress was made on the project to harmonize quota policies within the P5 All-Milk Pooling Agreement provinces. The P5 Chairs and General Managers agreed on a proposal that will be submitted for approval by each of the provinces in 2009. This issue was the subject of the third annual P5 Producer Forum in 2008.

The national strategy for the dairy industry, which focuses on the implementation and verification of cheese and yogurt manufacturing standards and the elements of a pricing formula for the various milk classes, occupied a good deal of the Department's time. This work will continue in 2009.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses related to the Federation's policies and activities. They include milk price and monthly market variation trends, as well as regular tracking of total production to keep the Federation's Board of Directors well informed, and enable them to efficiently manage farm quota allocations. The Department also participates in marketing and milk transportation negotiations. The milk transportation arbitration proceedings occupied part of our employees' time in 2008.

In the exceptional context of rising energy, feed and fertilizer prices, a request for an intermediate increase in the price of fluid and industrial milk was prepared and partially granted. As it does every year, the Department participated in the December hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. In its decision, the RMAAQ introduced a ceiling on prices paid by retailers.

At the request of Agriculture Minister Laurent Lessard, the Department and the Union des producteurs agricoles (UPA) jointly tabled a follow-up document on initiatives and projects that are aligned with the recommendations of the Commission on the Future of Agriculture and Agri-Food in Quebec.

ENVIRONMENT

The Department provides support to, and ensures operation of, the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

Political pressures, supported by scientific studies, resulted in progress on the issue of low ramp equipment, permitting the use of low aerial spraying for liquid manure from dairy cattle operations. The issue of manure heaps in fields was also resolved positively; the monitoring project, which ended in spring 2008, showed that it is possible to respect the environment by applying the recommended practices. It should be noted that the regulatory amendments for low ramp equipment and manure heaps in fields were still pending at the end of 2008.

Among the activities to implement the Federation's strategic plan, the Department has started working on the sustainable development plan for milk production.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

In 2008, the Department contributed to the renewal of the agreement relating to the 2008-2011 Quebec livestock health improvement program (ASAQ). The Department continued to participate in the committee on management of the Paratuberculosis prevention program in Quebec. Nearly 1,000 producers registered in this program's first year of implementation. The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee. A representative from the Department also sits on the Valacta Health Committee.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development is ensured through the Department's participation, in particular, on the Management Committee of the UPA Chair for the analysis of agricultural policy and the collective marketing system, on the Board of Directors of Novalait Inc., and on various project management committees.

The Premium Milk Innovation project ended in 2008. The implementation of the recommendations should be the responsibility of the agri-science cluster project, which should be created in 2009. The cluster project focuses on two priority research areas: nutritional health and sustainable development.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine. These contributions include feature articles and columns on statistics, market trends and research. The Department's staff also meets occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.

Communications et vie syndicale

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

Magazine et bulletins d'information

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue un des principaux mandats de la direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La direction continue d'être associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. C'est sur le thème « Solidaires et visionnaires » que le rapport annuel a souligné le 25^e anniversaire de fondation de la Fédération. La recherche historique effectuée par la direction pour illustrer ce thème a été utilisée pour la production d'une série d'articles dans la revue, de même que pour la réalisation d'un DVD projeté dans le cadre des célébrations de l'anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle. La direction produit également une brochure sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. Elle rédige une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, destinée aux administrateurs et au personnel de la Fédération, aux membres des conseils d'administration des syndicats régionaux et à leurs délégués, à des organismes apparentés ainsi qu'à des partenaires privilégiés afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Enfin, la direction publie *LAITXCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération ainsi qu'à des journalistes qui couvrent le secteur de la production laitière.

Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe, en plus d'assurer une veille médiatique de ces enjeux, s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

Promotion de la profession

La direction contribue activement à la promotion de la profession. Pour l'opération « portes ouvertes » de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du matériel a été produit à l'intention des fermes laitières qui ont accueilli le public. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

Dossiers chauds en 2008

En début d'année, à la suite de la publication du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la direction a été activement impliquée dans l'analyse des recommandations et dans les suites à donner.

La direction a également coordonné les activités de relations publiques de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et a collaboré activement avec les partenaires de la Fédération – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre – aux différents volets de la stratégie GO5. À la suite de la reprise des négociations au début de l'année, le troisième forum des partenaires de la coalition a été organisé, en avril, permettant notamment de rendre publiques des études du Groupe Agéco démontrant la pertinence de la gestion de l'offre. Elle a également coordonné et mis en œuvre la stratégie de communication et de mobilisation entourant la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en juillet, qui a suscité beaucoup d'attention médiatique. La direction a aussi préparé, avec ses partenaires, la stratégie de mobilisation et de communication en vue d'une deuxième réunion ministérielle, en décembre, qui n'a finalement pas eu lieu.

Dans la foulée des Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, qu'elle avait contribué à organiser en 2007, la direction a été étroitement associée à l'organisation d'une conférence publique du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, le 7 novembre, et de l'assemblée de fondation de la Coalition pour la souveraineté alimentaire, le 24 novembre. Cette dernière, qui rassemble quelque 60 organisations et entreprises de tous les horizons de la société québécoise et canadienne, a pour mission de promouvoir la souveraineté alimentaire sur le plan national et international.

En juin et en juillet, la direction a investi beaucoup d'énergie dans le plan de mobilisation, de lobbying et de relations publiques visant à obtenir l'exclusion des mesures portant sur la gestion de l'offre, la mise en marché collective et les normes d'étiquetage et de composition des aliments de la portée de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). La conférence de presse, organisée en marge de la réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, à Québec, à laquelle participait aussi une association de consommateurs, a permis d'alerter l'opinion publique. L'adoption du chapitre agricole a finalement été reportée et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'est engagé à consulter les partenaires de l'industrie sur un nouveau libellé.

Enfin, soulignons la participation étroite de la direction au suivi de la crise de la listériose qui a frappé certains fromagers québécois et à l'organisation de la conférence de presse pour annoncer le plan d'aide de la Fédération aux microfromageries touchées afin de les appuyer dans leurs efforts pour regagner leurs marchés.

Internet

La direction demeure responsable du contenu du site Internet de la Fédération, **www.lait.org**, et répond aux demandes d'information des internautes. Elle assure aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et s'occupe de la mise à jour et de l'ajout de contenu dans ce site. Le dossier de l'OMC a nécessité l'actualisation et la gestion du microsite Internet **www.go5quebec.ca**.

Formation et vie syndicale

Sur le plan de la formation et de la vie syndicale, la direction a tenu, comme tous les ans, une session de formation de deux jours pour les nouveaux administrateurs des syndicats régionaux. Une session spéciale a également été offerte, en collaboration avec la Commission canadienne du lait (CCL), aux membres du conseil d'administration, aux secrétaires des syndicats et à certains employés de la Fédération, sur le fonctionnement du système de gestion de l'offre, sur le rôle de la CCL et sur celui du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait. De plus, la direction s'est assurée de la mise à jour du matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

Enfin, la direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération. En 2008, en plus des deux assemblées habituelles, une assemblée extraordinaire a été organisée en juin sur le dossier de l'ACI.

COMMUNICATIONS AND UNION SUPPORT

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

MAGAZINE AND NEWSLETTERS

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. The Department continued to be associated with Valacta for the publication of its Annual Report, in May, as a special issue of the magazine. The Department also prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. The 25th anniversary of the Federation's foundation was highlighted in the Annual Report with the theme "Solidarity and Vision." The Department conducted historical research on this theme that was used to publish a series of articles in the magazine, as well as to prepare a DVD which was shown at the Annual General Meeting as part of the anniversary celebrations. In addition, a corporate booklet is produced every year explaining the collective milk marketing and supply management system and its benefits to producers, their partners, and society as a whole. The Department also produces a weekly newsletter, *LAITB'DO*, intended for Federation administrators and staff, regional syndicate Board Members and their delegates, related organizations, as well as important partners, to keep them informed of developments on issues handled by the Federation.

Lastly, the Department produces *LAIT'XCLUSIF*, a newsletter intended for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry.

MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include responding to requests from journalists, preparing news releases and, when necessary, organizing media events. Department staff also participate in a national management group on dairy production and dairy product issues. In addition to monitoring media coverage on these issues, this group is also responsible for updating the crisis-management protocol.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the Union des producteurs agricoles (UPA) Open House Day, material was produced for the farms that acted as dairy hosts. In January, the Federation took part in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation as a major sponsor.

HOT ISSUES IN 2008

At the beginning of the year, the Department was actively involved in analyzing the recommendations of the report released by the Commission on the Future of Agriculture and Agri-Food in Quebec and in developing a follow-up plan.

The Department also coordinated the public relations activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and cooperated closely with the Federation's partners – the UPA and other supply management groups – in implementing the various sections of the G05 strategy. Following resumption of the World Trade Organization (WTO) negotiations at the beginning of the year, the third forum of coalition partners was organized in April. Subjects discussed at this forum included studies by the Agéco Group showing the relevance of supply management. The Department also coordinated and implemented a communications and mobilization strategy related to the WTO ministerial conference in

July, which attracted substantial media attention. Together with its partners, the Federation also developed a mobilization and communications strategy for a second ministerial conference which was to be held in December but which, in the end, did not take place.

Following the *Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire* which the Department helped to organize in 2007, it was closely associated with the organization of a special public conference by Olivier De Schutter, the United Nations Special Rapporteur for the right to food on November 7, 2008, and of the founding meeting of the Coalition pour la souveraineté alimentaire (Coalition on Food Sovereignty) on November 24, 2008. The latter organization includes some 60 organizations and enterprises from all segments of Quebec and Canadian society. Its mission is to promote food sovereignty at home and on the international stage.

In June and July, the Department invested much effort in developing a mobilization, lobbying and public relations plan designed to secure exclusion of the measures concerning supply management, collective marketing and food labelling and composition standards from the scope of the Agreement on Internal Trade (AIT). A news conference, organized on the sidelines of the federal-provincial meeting of Agriculture Ministers, helped to sensitize public opinion. The adoption of the agricultural chapter was finally postponed and the Quebec Minister of Agriculture, Fisheries and Food undertook to consult industry partners on new wording.

Lastly, the Department participated closely in monitoring the listeriosis crisis that hit a number of Quebec cheese-makers, and in the organization of a press conference to announce the Federation's plan to assist affected small-scale cheese factories that are trying to win back their markets.

INTERNET

The Department continues to be responsible for the content on the Federation's corporate Web site, www.lait.org, and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content. To provide on-going information about the WTO, the Department updated and managed the Internet microsite, www.go5quebec.ca.

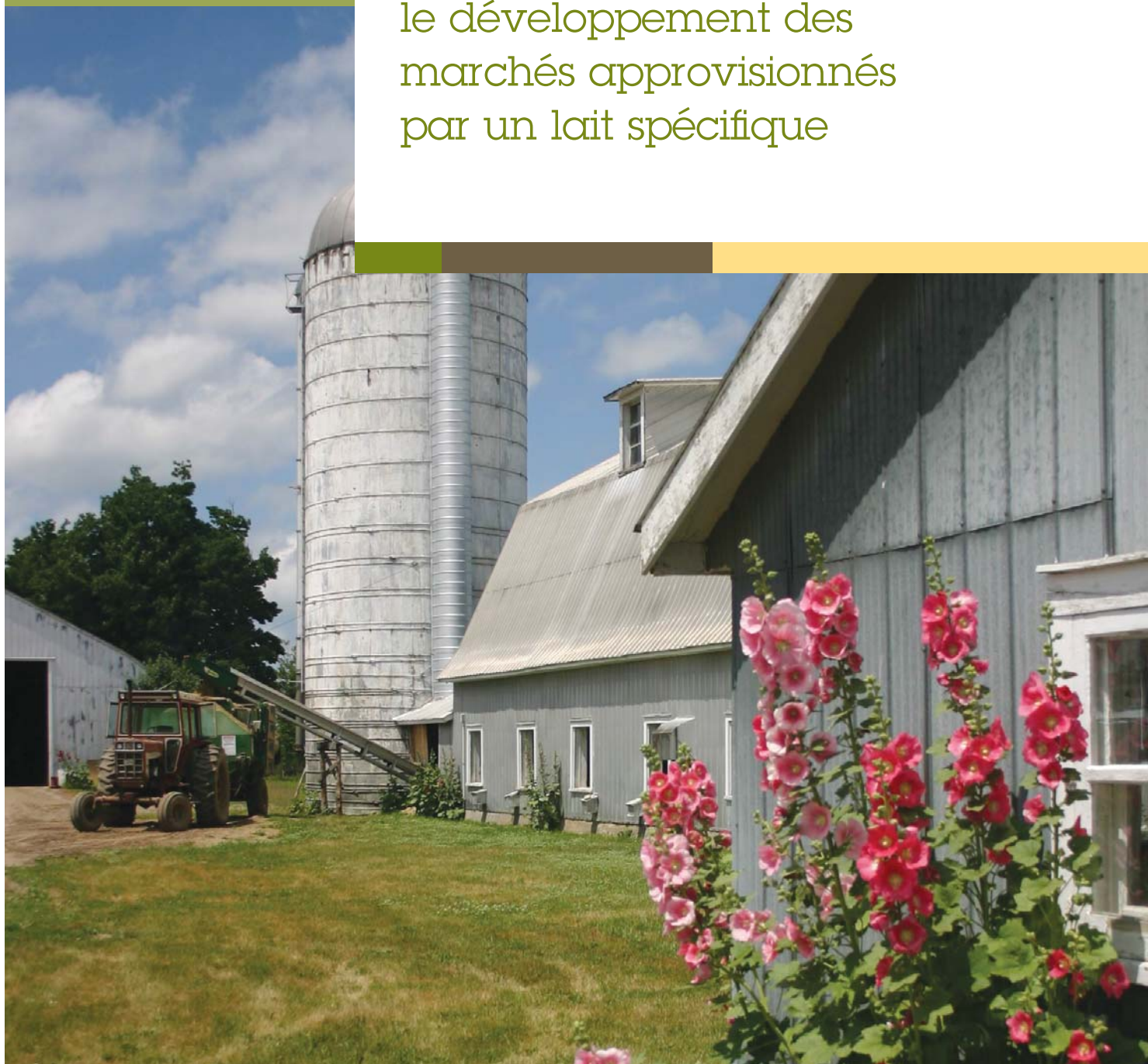
TRAINING AND UNION SUPPORT

In the area of training and union support activities, the Department held a two-day training session, as it does every year, for the new directors of regional syndicates. A special session was also offered, in cooperation with the Canadian Dairy Commission (CDC), to Board members, syndicate secretaries and certain Federation employees on operation of the supply management system and the respective roles of the CDC and the Canadian Milk Supply Management Committee. In addition, material used in the regions to train new producers on the milk marketing system was updated. The Department is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Lastly, the Department works closely with General Management to organize the Federation's General Meetings. In 2008, in addition to the two usual Meetings, a special meeting was organized in June on the subject of the AIT.

Soutenir

le développement des
marchés approvisionnés
par un lait spécifique





LAIT BIOLOGIQUE

- Dès 1993, la Fédération a organisé des routes spéciales de ramassage du lait biologique et a négocié des primes pour les producteurs à compter de 1999.
- La production laitière biologique est passée de 1,7 million de litres en 1998 à 30 millions de litres en 2008.
- En 2008, le Québec comptait 100 producteurs de lait certifié biologique, répartis dans la plupart des régions. Vingt entreprises transforment ce lait, dont huit producteurs-transformateurs qui fabriquent des produits laitiers bio avec le lait de leur troupeau.

PETITS VOLUMES ET LAITS SPÉCIFIQUES

Certains marchés de créneau n'ont besoin que de très petites quantités de lait, provenant parfois d'un ou de quelques troupeaux particuliers qui produisent un lait spécifique. Cela nécessite une grande souplesse dans la gestion du ramassage et de l'approvisionnement et entraîne des coûts de transport supplémentaires. La Fédération soutient aussi ce secteur en remboursant la presque totalité des frais supplémentaires engagés pour le transport de laits spécifiques.

Quelques exemples :

- En saison, la Fédération livre une fois par semaine à la Fromagerie Lemaire du lait en provenance de deux fermes où les vaches sont nourries selon un cahier des charges «lait de pâturage» pour la fabrication d'un cheddar particulier.
- La Fédération approvisionne une laiterie avec le lait d'un troupeau alimenté pour produire un lait enrichi en oméga 3.
- La Fédération organise le transport du lait provenant de troupeaux de races particulières vers certaines fromageries. Ainsi, elle achemine à la Fromagerie des Cantons du lait d'un troupeau de Jersey destiné à la fabrication d'un fromage au lait cru de type camembert : la Brise des Vignerons. De même, du lait de deux troupeaux de vaches canadiennes est utilisé par la Laiterie Charlevoix pour confectionner le 1608, un fromage de lait thermisé à pâte cuite, affiné en surface.



SUPPORTING THE DEVELOPMENT OF MARKETS FOR SPECIALIZED MILKS

ORGANIC MILK

- Beginning in 1993, the Federation organized special organic milk pickup routes. It negotiated premiums for organic milk producers starting in 1999.
- Organic milk production increased from 1.7 million litres in 1998 to 30 million litres in 2008.
- In 2008, Quebec had 100 certified organic dairy producers distributed throughout most regions. Twenty businesses process this milk, including eight producer-processors who manufacture organic dairy products with milk from their own herd.

SMALL VOLUMES AND SPECIALIZED MILKS

Some niche markets require only very small quantities of milk, sometimes coming from one or a few special herds that produce a specialized milk. This calls for substantial flexibility in management of pickup and supply, resulting in additional transportation costs. The Federation also supports this sector by reimbursing almost all the additional expenses incurred to transport specialized milks.

Some examples:

- Once a week, in season, the Federation delivers milk to Fromagerie Lemaire from two farms where the cows are fed according to "pasture milk" specifications for the production of a special type of cheddar cheese.
- The Federation supplies one dairy with milk from a herd fed to produce omega 3-enriched milk.
- The Federation organizes the transportation of milk from herds of specific breeds to certain cheesemakers. For example, it transports milk from a Jersey herd to Fromagerie des Cantons, where it is used to manufacture a Camembert-type raw milk cheese: La Brise des Vignerons. Similarly, milk from two herds of Canadian cows is used by La Laiterie Charlevoix to make Le 1608, a heat-treated, surface ripened, cooked cheese.

Marketing

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

Lait

En 2008, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien, chez les gens de tous les groupes d'âge, de boire du lait, autant pour le plaisir que pour le réconfort que cela procure. Pour être encore plus près du consommateur, un nouveau slogan très évocateur, «Le lait source naturelle de réconfort», a été lancé et illustré par des histoires qui le traduisent bien.

TÉLÉVISION FRANÇAISE ET ANGLAISE

La télévision a été le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population qu'est celui des 18-49 ans. Dès la mi-septembre, la nouvelle campagne publicitaire battait son plein avec deux messages de 30 secondes en français, dont l'un a été présenté également en version anglaise. Chacun de ces messages mettait l'accent sur le blanc pour illuminer la vie, raviver l'esprit et réchauffer le cœur. Dans toutes les exécutions, la couleur blanche agissait comme un spectre lumineux et produisait un effet réconfortant, apaisant comme une lueur dans la nuit. De plus, trois messages de 60 secondes ont été produits par la Société Radio-Canada et diffusés à la fin décembre, mettant en scène un artiste en compagnie d'une personne qui lui est chère. Ces capsules, qui utilisaient la musique des campagnes précédentes du Lait, faisaient ressortir avec émotion des moments réconfortants partagés par deux personnes.

AFFICHAGE ET IMPRIMÉS

En octobre et en novembre, quatre illustrations sur le modèle de la campagne télévisuelle opposaient l'ombre et la lumière représentée par un verre de lait. Ces illustrations ont été reproduites sur des luminaires dans le métro et dans des magazines.



INTERNET

En septembre, un nouveau microsite invitait les internautes à explorer des environnements plongés en pleine obscurité et à y déceler des éléments de couleur blanche afin d'illuminer le Monde du Lait. De janvier à décembre, plus de 340 000 personnes ont visité les microsites du lait.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue et la tournée le Lait, dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie, dans les écoles primaires du Québec.

Adolescents

Plusieurs activités éducatives, sportives et culturelles ont permis de renforcer la présence du lait auprès des jeunes afin qu'ils le choisissent comme boisson en toutes occasions: le stand «Dépasse-lait», installé dans 79 écoles secondaires du Québec, le programme de fidélisation «Choisis-lait», en place dans 120 écoles secondaires, les tournois de hockey que la Fédération commande ainsi que le Festival REGARD sur le court métrage, au Saguenay.

Adultes

La clientèle adulte a été jointe au moyen d'événements familiaux comme la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, le Festival international d'été de Québec et les FrancoFolies.

L'édition 2009 du calendrier du Lait, axée sur le thème «Le lait réinvente nos grands classiques», a été distribuée au Québec à plus de 550 000 exemplaires. Le calendrier a été encarté dans les magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Décoration chez soi* et *Moi & Cie* en plus d'avoir été diffusé en version électronique dans le site www.lelait.com. Une promotion a été réalisée avec TVA en novembre à l'émission *Tout simplement Clodine*.



Lait au chocolat

Une nouvelle campagne de publicité et de promotion du lait au chocolat, destinée aux 13-34 ans, s'est déroulée de mai à octobre. Toutes les occasions sont bonnes pour boire du lait au chocolat comme le démontre le slogan «Où tu veux. Quand tu veux». On retrouvait même le visuel sur les contenants de lait au chocolat de Québon.

TÉLÉVISION, CINÉMA ET IMPRIMÉS

Au cinéma, du 30 juin au 12 août, et à la télévision, du 15 septembre au 10 novembre, quatre messages de 30 secondes ont démontré que le lait au chocolat se boit partout et à toute heure, même dans les situations les plus cocasses. Trois concepts ont été développés pour nos publicités sur les lumiquais dans le métro. Également, la station Jean-Drapeau, porte d'entrée pour La Ronde où nous étions commanditaire de la zone Boomerang, a été maquillée aux couleurs du lait au chocolat.

INTERNET

Le microsite www.lailaitauchocolat.com s'est adapté à la campagne en proposant de bonnes manières de boire son lait au chocolat. De plus, les internautes pouvaient soumettre la photo d'un buveur de lait au chocolat et courir ainsi la chance de gagner un des huit ensembles Wii de Nintendo™. Plus de 100 000 personnes ont visité le site.

TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 20 DÉCEMBRE 2008⁽¹⁾ PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD ENDING DECEMBER 20, 2008⁽¹⁾

Produits laitiers <i>Milk Products</i>	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ⁽²⁾ <i>White and flavoured milk⁽²⁾</i>	0,5	1,7
Crème ⁽²⁾ <i>Cream⁽²⁾</i>	1,3	4,3
Yogourt <i>Yogurt</i>	6,6	8,1
Crème glacée <i>Ice cream</i>	- 0,4	- 1,3
Fromage <i>Cheese</i>	1,6	2,3
Beurre <i>Butter</i>	- 1,5	2,8

(1) Données fournies par la Société Nielsen, taux de variation des ventes de produits laitiers en provenance des magasins à succursales et des grands magasins indépendants. • *Data provided by the Nielsen Company, percentage change in milk product sales by chain stores and independent super-market stores.*

(2) La Société Nielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % épiceries, 8 % pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % épiceries, 8 % pharmacies, grandes surfaces, clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs). • *The Nielsen Company surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores)*



Crème

En 2008, une nouvelle campagne publicitaire sur la crème a vu le jour pour joindre plus particulièrement les femmes, principales responsables des achats alimentaires. Déjà reconnue comme un fabuleux aliment capable de rehausser n'importe quel plat, la crème devient un incontournable de toute bonne liste d'épicerie.

TÉLÉVISION, MAGAZINES

Du 19 mai au 8 juin 2008 et en reprise du 13 octobre au 8 décembre, quatre messages illustrant le slogan de la campagne, «Mets de la crème», ont été mis en ondes. De juillet à décembre, plusieurs magazines ont fait paraître chaque mois une nouvelle annonce sur la crème mettant en valeur une recette savoureuse.

INTERNET

Le microsite www.metsdelacreme.com a été visité par 220 500 personnes qui y ont trouvé des recettes simples, délicieuses et rapides à préparer.

Fromage

Sur le thème rassembleur «Plein de gens d'ici. Plein de fromages d'ici», la campagne publicitaire multimédia de la Fédération mettait en évidence la grande variété des fromages d'ici, en faisant mieux connaître leurs noms et en préconisant leur utilisation dans les plats de tous les jours. Cette campagne massive, autant en milieu francophone qu'anglophone, illustre avec humour le lien étroit qui unit les fromages d'ici et les Québécois qui les consomment.

TÉLÉVISION, IMPRIMÉS

À l'hiver 2008, les grands réseaux de télévision francophones ont diffusé 17 messages publicitaires différents, d'une durée de 15 secondes, tournant chacun autour d'un personnage dont l'activité correspond au nom d'un fromage d'ici. À l'automne 2008, deux messages de 30 secondes ont été produits en mettant l'accent sur les cheddars d'ici et les régions où ils sont fabriqués. Les magazines, les quotidiens et les hebdomadaires ont appuyé la campagne télévisuelle en nommant les cheddars d'ici et leur région respective. Deux autobus Orléans Express ont même été maquillés à l'image des cheddars d'ici.

UN LIVRE SUR LES FROMAGES

Lancé à la mi-novembre, le livre *Pleins de sandwiches d'ici* propose 52 recettes simples et originales de sandwiches gourmands dont le dénominateur commun est le fromage du Québec, ingrédient essentiel à tout bon sandwich. Ce livre de 144 pages répertorie plus d'une centaine de fromages du Québec. Il est offert un peu partout. Toutes les redevances découlant de la vente du livre seront versées au Club des petits déjeuners du Québec. Au 31 décembre 2008, plus de 12 000 livres avaient été vendus.

INTERNET

Le contenu du site www.fromagesdici.com a été bonifié en 2008 : plus d'information sur les fromages, plus de recettes et un contact plus direct avec les consommateurs par l'entremise de *l'Infolettre*, mise à jour tous les mois. Plus de 250 000 personnes ont visité le site.

Beurre

TÉLÉVISION, MAGAZINES

Pour le printemps et l'automne, la Fédération a produit six publicités télévisuelles de 15 secondes chacune sur le thème « Le beurre, on peut pas s'en passer! » Objet de convoitise et de marchandage, le beurre est en fait le véritable héros de ces publicités. Les mises en scène montraient différentes utilisations du beurre sur les aliments de tous les jours : carottes, brocolis, pommes de terre au four, rôties, pain baguette et muffins. En complément à la campagne télévisuelle, une publicité pleine page dans des magazines a démontré le caractère indispensable du beurre, et ce, autant dans nos déplacements qu'au travail et dans les loisirs. Peu importe ce que l'on fait, on a toujours besoin d'avoir un peu de beurre à portée de la main.

Programme en collaboration avec la Commission canadienne du lait

La Fédération a bénéficié du programme de la Commission canadienne du lait destiné à promouvoir le lait et les laits aromatisés, ce qui lui a permis d'ajouter de nouvelles activités aux programmes existants.

En milieu scolaire, l'approche préconisée en est une de sensibilisation des jeunes à de saines habitudes alimentaires, dont le lait fait partie intégrante. Tant au niveau primaire que secondaire, les programmes « Choisis-lait » et « Dépanne-lait » ont été bonifiés.

Auprès des consommateurs, la Fédération a organisé durant l'année 2008 plusieurs promotions avec les marchés METRO, Richelieu et Super C : les laits de spécialité en mars, la crème en juin et le lait au chocolat en septembre et octobre. Dans l'ensemble, ce fut un grand succès.

Le magasin nomade *Lait à la bouche*, un projet novateur et rassembleur

En août 2008, la Fédération a fièrement inauguré son magasin nomade *Lait à la bouche*. Ce magasin circulaire d'une superficie d'environ 400 pieds carrés offre des produits laitiers innovateurs faits avec du lait 100 % canadien, qui vont du lait de spécialité aux crèmes en passant par les fromages artisanaux, les yogourts et les crèmes glacées. Comme son nom l'indique, ce magasin futuriste se déplace régulièrement pour aller à la rencontre des consommateurs. Il a effectué une tournée dans 10 centres commerciaux à l'automne 2008.

Tous nos partenaires – transformateurs laitiers, fromagers artisans, marchands de fromages et détaillants en alimentation – bénéficient de ce projet rassembleur. De plus, le personnel du magasin a été formé pour fournir une information complète sur les produits laitiers et sur leurs diverses utilisations en cuisine, notamment avec des suggestions de recettes. Une visite du magasin nomade permet donc d'en apprendre plus sur ce secteur de l'alimentation et de faire l'essai des produits en dégustation!



MARKETING

The Marketing Department is responsible for advertising and promotion activities in Quebec covering all products in the dairy family. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2008, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink milk every day, both for their enjoyment and for the emotional comfort it provides. To develop a closer relationship with consumers, a new and very pertinent slogan "Le lait source naturelles de réconfort" (Milk, Natural Source of Comfort) was introduced and illustrated by stories that support the message.

FRENCH AND ENGLISH TELEVISION

Television was the most appropriate medium to reach the important 18-49 year old segment of the population. In mid-September, the new advertising campaign was in full swing, with two 30-second French language commercials, one of which was also presented in English. Each commercial focuses on the brightness of milk, illuminating life, reviving the spirit and warming the heart. In all the advertisements, white is presented against a dark background, producing a comforting, soothing beacon in the night. Three 60-second commercials were also produced by Société Radio-Canada and broadcast at the end of December, featuring a performer with a loved one. These spots, which used music from previous Milk campaigns, highlighted comforting moments between two people in an emotional context.

POSTERS AND PRINT

In October and November, four illustrations based on the television campaign featured shadow and light, embodied by a glass of milk. These illustrations were reproduced mainly for backlit displays in the subway and in magazines.

INTERNET

In September, a new microsite invited Web visitors to explore environments plunged in darkness, identifying elements of white that can brighten the World of Milk. From January to December, over 340,000 people visited this site.

PROMOTIONAL CAMPAIGNS

Children

The Federation sponsored the Place de la famille portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival, as well as the Milk Tour in Quebec primary schools, in the framework of the Grand Défi Pierre Lavoie.

Teenagers

Many educational, sports and cultural activities helped to boost milk with teens so that they will choose milk as their drink of choice every time: the "Dépanne-lait" (sip on milk) booth in 79 Quebec high schools; the customer loyalty program, "Choisis-lait," (choose milk) in about 120 high schools, hockey tournaments sponsored by the Federation, as well as the festival REGARD sur le court métrage, in the Saguenay (part of the Saguenay International Short Film Festival).

Adults

Adults were reached through family events such as the Montreal Féria cycling event, the Montreal High Lights Festival, the Festival international d'été de Québec and the FrancoFolies.

Under the theme "Le lait réinvente nos grands classiques," over 550,000 copies of the 2008 Milk calendar were distributed in Quebec. The calendar was also inserted in the *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison*, *Décoration chez soi* and *Moi & Cie* magazines. An electronic version of the calendar was also posted on Web site www.lelaitle.com. A promotion campaign was aired in November on the TV program *Tout simplement Clodine*, carried by TVA.

CHOCOLATE MILK

A new chocolate milk advertising and promotional campaign targeting the 13-34 age group ran from May to October. Anytime is the right time to drink chocolate milk was communicated by the slogan "Où tu veux. Quand tu veux" (What you want, when you want it). The visual was even placed on Québécois chocolate milk containers.

TELEVISION, CINEMA AND PRINT

Four 30-second commercials, shown in cinemas from June 30 to August 12, and on television, from September 15 to November 10, communicated that chocolate milk can be drank anywhere at any time, even in the most comical situations. Three concepts were developed for backlit displays in the metro. Also, Jean-Drapeau Station, the gateway to La Ronde where we sponsored the Boomerang zone, was decorated in chocolate milk colours.

INTERNET

The Web site www.lelauchaocolat.com adopted the campaign, suggesting good ways to drink chocolate milk. Web visitors could also submit a photo of a chocolate milk drinker with a chance of winning one of eight Nintendo™ Wii kits. Over 100,000 people visited the site.

CREAM

In 2008, a new cream advertising campaign was released, focused on a female audience, women being primarily responsible for food shopping. Already recognized as a wonderful food that can enhance any dish, cream is an essential item on any good grocery list.

TELEVISION, MAGAZINES

Four commercials were aired from May 19 to June 8, 2008 and rerun from October 13 to December 8. They illustrated the campaign slogan, "Mets de la crème" (Add cream). From July to December, several magazines published a new cream ad each month, featuring a tasty recipe.

INTERNET

Over 220,500 people visited microsite www.metsdelacreme.com, which contains tasty, quick and simple recipes.

CHEESE

The Federation's new multimedia advertising campaign under the inclusive theme of "So many people from here. So many cheeses from here," featured Quebec's many cheeses and was designed to make their names better known to Quebecers and to promote cheese for everyday dishes. This massive campaign, in both French and English-language media, humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

TELEVISION AND PRINT

In winter 2008, the major French-language TV networks broadcast 17 different 15-second commercials. Each spot featured a character whose activity embodied the name of a Quebec cheese. In autumn 2008, two 30-second commercials were produced, highlighting Quebec cheddars and the regions where they are made. Magazines, dailies and weeklies supported the television campaign by naming the Quebec cheddars and their respective regions. Two Orléans Express buses were decorated with images of Quebec cheddars.

A BOOK ON CHEESE

Launched in mid-November, the book contains 52 simple and original gourmet sandwich recipes with one common denominator – Quebec cheese, an essential ingredient of any good sandwich. This 144-page book references more than a hundred Quebec cheeses. It is available almost everywhere. All royalties from sales of the book will go to Club des petits déjeuners du Québec. As of December 31, 2008, over 12,000 copies had been sold.

INTERNET

The content of Web site www.fromagesdici.com was enhanced in 2008, with more information on the various types of cheese, more recipes, and more direct contact with consumers through *Infolettre*, a newsletter updated every month. Over 250,000 people visited the site.



BUTTER

TELEVISION, MAGAZINES

During spring and autumn, the Federation produced six 15-second TV commercials with the theme "Le beurre, on peut pas s'en passer!" (butter, you just can't do without it!). The object of desire and negotiation, butter is the real hero of the commercials. The commercials were designed to show different uses of butter on everyday foods: carrots, broccoli, baked potatoes, toast, baguette and muffins. Complementing the TV campaign, a full-page magazine ad showed the indispensable nature of butter, when we're on the go, both at work and at play. Regardless of what we do, we always need some butter close at hand.

PROGRAM IN COLLABORATION WITH THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

The Federation benefited from the Canadian Dairy Commission's program to promote milk and flavoured milk, and thus was able to develop activities to supplement existing programs.

The approach recommended in schools is to increase young people's awareness of healthy food choices, of which milk is among the most nutritious. At both the elementary and secondary levels, the "Choisis-lait" (choose milk) and "Dépanne-lait" (sip on milk) programs were enhanced.

Targeting consumers, in 2008, the Federation organized several promotion campaigns in METRO, Richelieu and Super C supermarkets: specialty milk in March, cream in June and chocolate milk in September and October. Overall, the campaigns were a great success.

THE LAIT À LA BOUCHE (MILK SO MUCH TO LOVE) MOBILE STORE, AN INNOVATIVE AND MOBILIZING PROJECT

In August 2008, the Federation proudly inaugurated its *Lait à la bouche* (milk so much to love) mobile store. This circular store, about 400 square feet in area, offers innovative dairy products made from 100 per cent Canadian milk. They range from specialty milk to cream and include artisanal cheese, yogurt and ice cream. As its name suggests, this futuristic store regularly travels around to meet consumers. It toured 10 shopping centres in autumn 2008.

All our partners – milk processors, artisanal cheese-makers, cheese merchants and food retailers – benefit from this innovative project. The store's staff have been trained to provide comprehensive information on dairy products and their culinary uses, including recipe suggestions. A visit to the mobile store teaches people more about this food sector and they can try products offered for tasting!

Soutenir

le développement des marchés québécois et canadiens des produits laitiers en investissant en publicité et en promotion





51

- Les producteurs laitiers du Québec investissent annuellement plus de 36 millions de dollars en marketing et en éducation à la santé et à la nutrition, dont quelque 24 millions au Québec seulement pour l'information sur la nutrition et le marketing québécois du lait, de la crème, du lait au chocolat, des fromages et du beurre. Leurs efforts continus depuis plusieurs décennies ont contribué à valoriser l'image de marque du lait et des produits laitiers d'ici, ce qui a eu un effet positif sur les ventes.
- La Fédération fait la promotion générique du lait et de la crème depuis 1976 et à partir de 1980, les producteurs ont investi dans la promotion générique des fromages par l'entremise des Producteurs laitiers du Canada.
- Depuis 2005, la Fédération gère la promotion des fromages au Québec, que ce soit dans les publicités télévisées et imprimées ou dans le site Internet **fromagesdici.com**.
- À compter de 2006, l'accent a été mis particulièrement sur la promotion des produits laitiers faits à 100 % de lait d'ici. Par exemple, la Fédération a réalisé une campagne vantant la crème glacée Coaticook, fabriquée à 100 % de crème, de lait et d'ingrédients laitiers de chez nous.
- Les producteurs accordent aussi un soutien financier à divers organismes et événements : aux prix Caseus, qui récompensent les meilleurs fromages québécois; à la Société des fromages, pour un programme d'appui à la qualité; à la promotion du Festival des Fromages de Warwick et à la participation des petites fromageries à cet événement.
- En 2008, la Fédération a lancé une nouvelle initiative, le magasin nomade *Lait à la bouche*. Formidable outil de marketing direct, ce magasin fait la tournée des centres commerciaux, marchés publics, foires et expositions de prestige pour faire déguster de nouveaux produits laitiers, renseigner les consommateurs sur leur valeur nutritive et donner des idées de recettes.

SUPPORTING THE DEVELOPMENT OF THE QUEBEC AND CANADIAN DAIRY PRODUCT MARKETS BY INVESTING IN ADVERTISING AND PROMOTION

- Quebec dairy producers invest over \$36 million annually in marketing and health and nutrition education for Canadian markets, including about \$24 million in Quebec alone for nutritional information and the marketing of Quebec milk, cream, chocolate milk, cheese and butter. Their ongoing efforts over the past several decades have contributed to enhancing the brand image of Quebec milk and dairy products, with a positive effect on sales.
- The Federation has generically promoted milk and cream since 1976 and, beginning in 1980, producers have invested in the generic promotion of cheese through Dairy Farmers of Canada.
- Since 2005, the Federation has managed the promotion of cheese in Quebec, in both television and print advertising and on the **fromagesdici.com** Web site.
- From 2006, the campaigns have emphasized the promotion of dairy products made from 100 per cent Canadian milk. For example, the Federation conducted a campaign promoting Coaticook ice cream, 100 per cent made from Quebec cream, milk and milk ingredients.
- Producers also provide financial support to various organizations and events. Some examples are the Caseus Awards, which recognize the best Quebec cheeses; La Société des fromages du Québec, for a quality-support program; the Warwick Cheese Festival to promote the Festival, and to small cheesemakers to encourage their participation in this event.
- In 2008, the Federation launched a new initiative, the *Lait à la bouche* mobile dairy store. A very successful direct marketing tool, this store tours shopping centres, public markets, fairs and prestigious trade shows to invite the public to taste new dairy products, inform consumers about their nutritional value and offer recipe ideas.

Le personnel de la Fédération

THE FEDERATION'S STAFF

52



DIRECTION GÉNÉRALE

General Management

Francine Maheu, gestionnaire de documents *Records Manager* • **Monique Rouleau**, secrétaire administrative *Executive Secretary* • **André Belzile**, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management* • **Alain Bourbeau**, directeur général *General Manager* • **Isabelle Plante**, secrétaire de direction *Secretary* • **Ghislaine Blais**, secrétaire *Secretary* • **Sébastien Locat**, conseiller à la direction générale *General Management Advisor* • **Michel Beauséjour**, négociateur principal, coordonnateur aux projets spéciaux et responsable du partenariat externe *Chief Negotiator, Special Projects, Coordinator and External Partnerships Manager* • **Louise de Grandpré**, vérificateur interne *Internal Auditor*



FINANCES ET ADMINISTRATION

Finance and Administration

Andrée Gauthier, commis comptable *Accounting Clerk* • **Sylvie Brunelle**, commis comptable *Accounting Clerk* • **Denis Goyer**, directeur des finances et de l'administration *Director, Finance and Administration* • **Suzanne Desbiens**, technicienne à la facturation *Billing Technician* • **Claudette Létourneau**, commis comptable *Accounting Clerk* • **Patrick Verstricht**, coordonnateur des fonds *Funds Coordinator* • **Diane Lefebvre**, commis comptable *Accounting Clerk* • **Martine Bédard**, technicienne comptable *Accounting Technician* • **Nicole Dumas**, secrétaire *Secretary*



COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

Communications and Union Support

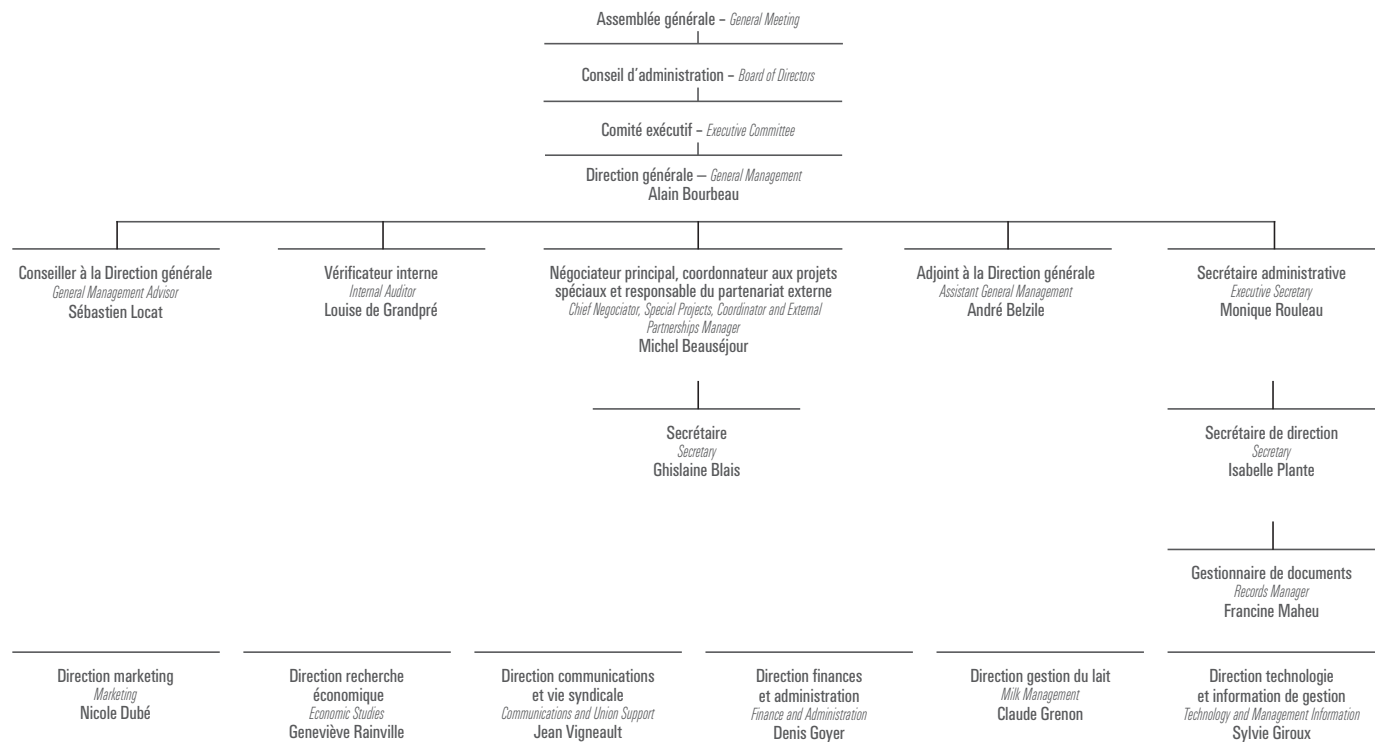
Marlène Rancourt, agente aux communications *Communications Officer* • **François Bertrand**, directeur adjoint des communications et de la vie syndicale *Assistant Director, Communications and Union Support* • **Jean Vigneault**, directeur des communications et de la vie syndicale *Director, Communications and Union Support* • **Yvon Gendreau**, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant* • **François Dumontier**, conseiller aux relations publiques et gouvernementales *Advisor, Public and Government Relations*



TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION

Technology and Management Information

Claude Daigneault, analyste-programmeur *Programmer Analyst* • **Claudette Émond**, analyste-architecte *Architectural Analyst* • **Sylvie Giroux**, directrice de la technologie et de l'information de gestion *Director, Technology and Management Information*



GESTION DU LAIT

Milk Management

Claude Grenon, directeur de la gestion du lait *Director, Milk Management* • **Natalie Chrétien**, technicienne à l'approvisionnement *Supplies Technician* • **Manon Chevalier**, préposée au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Clerk* • **Luc Bournival**, responsable des contrôles techniques *Technical Controls Manager* • **Sylvie Gauthier**, technicienne à l'approvisionnement *Supplies Technician* • **Mario Guertin**, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer* • **Élyse Casavant**, agente au transport *Transportation Officer* • **Réjean Robitaille**, agent au transport *Transportation Officer* • **Marc-André Gravel**, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer* • **Lise-Anne Girard**, agente au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Officer* • **Stéphane Fournier**, agent au contrôle de la qualité *Quality Control Officer*



MARKETING

Marketing

Line Bourbonnais, agente à la promotion *Promotion officer* • **Michel Fortier**, agent à la promotion *Promotion Officer* • **Nicole Dubé**, directrice du marketing *Marketing Director* • **Guyline Lavoie**, secrétaire *Secretary*



RECHERCHE ÉCONOMIQUE

Economic Studies

Richard Lamoureux, économiste principal *Chief Economist* • **Geneviève Rainville**, directrice de la recherche économique *Director, Economic Studies* • **Line Côté**, agente à la recherche *Research Officer*



Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,



Gilbert Perreault

Le 26 février 2009

Rapport des vérificateurs

Aux producteurs de

Fédération des producteurs de lait du Québec

(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2008 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel qu'il est mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, Québec

Le 26 février 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9569

au 31 décembre 2008

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme (note 3)	7 901 914	12 398 632	2 013 646	-
Débiteurs (note 4)	225 127	593 794	26 947	-
Créances interfonds	1 352 426	3 489 564	32 550	731 273
Frais payés d'avance	296 585	126 056	17 449	-
	9 776 052	16 608 046	2 090 592	731 273
Placements (note 6)	119	-	-	1 388 236
Immobilisations (note 7)	312 036	709 834	-	-
Autre élément d'actif	264 215	-	-	-
	10 352 422	17 317 880	2 090 592	2 119 509
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	1 986 204	2 532 179	1 381 973	-
Créances interfonds	728 937	42 066	144 040	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 5)	-	-	-	-
Revenus reportés	-	-	60 537	-
	2 715 141	2 574 245	1 586 550	-
Soldes de fonds (note 9)				
Investis en immobilisations	312 036	709 834	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	1 388 236
Libres d'affectations	7 325 245	14 033 801	504 042	731 273
	7 637 281	14 743 635	504 042	2 119 509
	10 352 422	17 317 880	2 090 592	2 119 509

Engagements (note 15)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2008 Total \$	2007 Total \$
1 041 532	21 366 954		44 722 678	53 451 417
183 037 298	360 000		184 243 166	190 550 411
-	-	(5 605 813)	-	-
-	-		440 090	375 583
184 078 830	21 726 954	(5 605 813)	229 405 934	244 377 411
-	-		1 388 355	1 256 648
-	-		1 021 870	317 536
-	-		264 215	264 215
184 078 830	21 726 954	(5 605 813)	232 080 374	246 215 810
174 142 295	14 438 400		194 481 051	203 900 869
4 569 979	120 791	(5 605 813)	-	-
5 366 556	-		5 366 556	9 214 439
-	7 167 763		7 167 763	8 817 105
-	-		60 537	118 887
184 078 830	21 726 954	(5 605 813)	207 075 907	222 051 300
-	-		1 021 870	317 536
-	-		1 388 236	1 256 529
-	-		22 594 361	22 590 445
-	-		25 004 467	24 164 510
184 078 830	21 726 954	(5 605 813)	232 080 374	246 215 810

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Résultats du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 315 865	36 618 675	-	292 365	49 226 905	49 845 776
Retenues-qualité	-	-	355 351	-	355 351	493 818
Programmes avec la Commission canadienne du lait	-	816 028	-	-	816 028	602 568
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	286 368	-	286 368	507 653
Intérêts	1 012 913	388 548	-	16 356	1 417 817	1 654 364
	13 328 778	37 823 251	641 719	308 721	52 102 469	53 104 179
Charges						
Activités de promotion	-	4 361 395	-	-	4 361 395	2 663 157
Campagnes publicitaires	-	15 463 571	-	-	15 463 571	14 483 387
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	897 523	16 439 707	-	-	17 337 230	19 988 398
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 383 639	-	-	-	3 383 639	3 314 761
Exploitation	7 313 569	519 616	396 442	-	8 229 627	8 173 324
Formation, information et publications	162 822	-	(5 408)	-	157 414	193 886
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	286 368	-	286 368	507 653
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	256 545	-	-	133 182	389 727	407 111
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	201 171	-	201 171	318 932
Réunions des administrateurs et des membres	1 452 370	-	-	-	1 452 370	1 389 404
	13 466 468	36 784 289	878 573	133 182	51 262 512	51 440 013
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(137 690)	1 038 962	(236 854)	175 539	839 957	1 664 166

Évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

59

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 10)	2 103 745 600	-	2 103 745 600	2 120 117 082
Intérêts	160 756	-	160 756	283 719
	2 103 906 356	-	2 103 906 356	2 120 400 801
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	1 982 377 801	-	1 982 377 801	1 994 476 617
Déduction pour frais de transport	75 422 990	(75 422 990)	-	-
Prélèvements	49 226 905	-	49 226 905	49 845 776
Retenues-qualité	355 351	-	355 351	493 818
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 11)	-	75 415 367	75 415 367	72 178 235
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	378 815	-	378 815	378 773
	2 107 761 862	(7 623)	2 107 754 239	2 117 373 219
(Insuffisance) excédent des recettes sur la distribution des recettes	(3 855 506)	7 623	(3 847 883)	3 027 582
Soldes à verser (à percevoir) au début	9 522 244	(307 805)	9 214 439	6 186 857
Soldes à verser (à percevoir) à la fin (note 12)	5 666 738	(300 182)	5 366 556	9 214 439

Évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	2008 \$	2007 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	223 827 795	287 809 293
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	225 477 137	275 041 591
(Insuffisance) excédent des recettes	(1 649 342)	12 767 702
Réserve d'ajustements au début	8 817 105	(3 950 597)
Réserve d'ajustements à la fin (note 5)	7 167 763	8 817 105

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	2008 \$	2007 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	839 957	1 664 166
(Insuffisance) excédent des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	(3 847 883)	3 027 582
(Insuffisance) excédent des recettes du Système centralisé de vente des quotas	(1 649 342)	12 767 702
	(4 657 268)	17 459 450
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	123 345	114 133
Quote-part de la perte de Novalait inc.	133 182	137 129
	(4 400 741)	17 710 712
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	(3 235 430)	(6 548 613)
	(7 636 171)	11 162 099
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(264 889)	(270 030)
Acquisitions d'immobilisations	(827 679)	(135 953)
Augmentation d'un autre élément d'actif	-	(3 919)
	(1 092 568)	(409 902)
(Diminution) augmentation des liquidités	(8 728 739)	10 752 197
Liquidités au début de l'exercice	53 451 417	42 699 220
Liquidités à la fin de l'exercice	44 722 678	53 451 417

1. Description de la Fédération

La Fédération des producteurs de lait du Québec est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au Conseil général de cet organisme.

La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu fédérale et de la Loi sur les impôts du Québec.

2. Conventions comptables

La Fédération a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fédération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Ces normes couvrent les informations à fournir et la présentation des instruments financiers. La Fédération continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Adoption de nouvelles conventions comptables

La Fédération a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé «Informations à fournir concernant le capital». Ce chapitre requiert la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital ainsi que sur les exigences concernant le capital en vertu de règles extérieures. Les informations requises sont fournies dans la note 2.

Modifications comptables futures

Au cours de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2009, la Fédération appliquera les nouvelles recommandations de l'ICCA quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série des chapitres 4400 et du chapitre 1540 «État des flux de trésorerie» du Manuel de l'ICCA. La Fédération ne prévoit pas que ces nouvelles normes auront une incidence importante sur la présentation de ses états financiers.

Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme suit :

L'encaisse et les dépôts à terme sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.

Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et le solde à verser aux producteurs sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Fédération utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Comptabilité par fonds

La Fédération utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report. Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, les Programmes-qualité du lait, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché et de transport du lait, des ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait, dont le Programme Lait canadien de qualité, et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et des subventions fédérales en vertu du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité est l'administration d'un système mensuel d'échange de quota qui vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes:

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans

Le développement en cours des systèmes informatiques sera amorti lorsqu'il sera en exploitation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Dépôts à terme

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux variant de 1,86 % à 4,26 % (3,74 % à 4,92 % en 2007) et viennent à échéance de janvier à décembre 2009.

4. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	172 631 339	-	172 631 339	171 039 399
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	10 405 959	-	10 405 959	17 619 868
Organismes apparentés	32 289	-	56	-	-	32 345	57 044
Producteurs	-	-	-	-	360 000	360 000	546 986
Autres	192 838	593 794	26 891	-	-	813 523	1 287 114
	225 127	593 794	26 947	183 037 298	360 000	184 243 166	190 550 411

5. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

6. Placements – Fonds d'administration et Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

	2008 \$	2007 \$
Parts sociales de Valacta, société en commandite et actions de catégorie A de Valacta inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût: 4 042 604 \$ en 2008 et 3 771 804 \$ en 2007)	1 257 797	1 120 179
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis), au coût	130 439	136 350
	1 388 355	1 256 648

Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 27 080 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (26 475 actions et une action souscrite partiellement en 2007) pour un coût de 270 800 \$ (264 754 \$ en 2007).

7. Immobilisations – Fonds d'administration et Fonds de publicité et promotion

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2008 Valeur comptable nette \$	2007 Valeur comptable nette \$
Matériel, systèmes informatiques et développement en cours	3 951 348	3 633 983	317 365	296 729
Magasin nomade	708 379	47 225	661 154	-
Matériel roulant	50 170	6 819	43 351	20 807
	4 709 897	3 688 027	1 021 870	317 536

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 123 345 \$ (114 133 \$ en 2007).

8. Créditeurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes-qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Entreprises laitières	-	-	16 242	-	-	16 242	-
Organismes apparentés	722 708	6 277	30 937	577 150	-	1 337 072	1 343 060
Organismes provinciaux et national	-	1 655 859	-	-	-	1 655 859	2 327 749
Producteurs	-	-	-	167 061 597	14 438 400	181 499 997	191 115 868
Transporteurs	-	-	-	6 485 328	-	6 485 328	6 234 304
Autres	1 263 496	870 043	1 334 794	18 220	-	3 486 553	2 879 888
	1 986 204	2 532 179	1 381 973	174 142 295	14 438 400	194 481 051	203 900 869

9. Évolution des soldes de fonds

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes-qualité du lait	Fonds de développement			
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéi-commis) \$	Libres d'affectations \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Soldes au début	294 725	7 501 151	22 811	13 681 862	719 991	1 256 529	687 441	24 164 510	22 500 344
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(69 132)	(68 558)	(54 213)	1 093 175	(236 854)	131 707	43 832	839 957	1 664 166
Acquisitions d'immobilisations	86 443	(86 443)	741 236	(741 236)	-	-	-	-	-
Virement interfonds *	-	(20 905)	-	-	20 905	-	-	-	-
Soldes à la fin	312 036	7 325 245	709 834	14 033 801	504 042	1 388 236	731 273	25 004 467	24 164 510

* Virement interfonds

Un montant de 20 905 \$ a été transféré du Fonds d'administration aux Programmes-qualité du lait pour financer les dépenses liées au programme Lait canadien de qualité qui ne sont pas couvertes par la subvention fédérale en vertu du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments.

10. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit:

	2008 \$	2007 \$
Ventes provinciales	1 998 298 825	2 005 623 126
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	105 446 775	114 493 956
	2 103 745 600	2 120 117 082

11. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit:

	2008 \$	2007 \$
Frais de transport	72 205 112	69 109 484
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	3 210 255	3 068 751
	75 415 367	72 178 235

12. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 5 666 738 \$ à verser aux producteurs (9 522 244 \$ en 2007) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

13. Fidéicommiss – encaisse et somme due aux producteurs

Dans le cadre de l'offre d'achat de groupe de thermographes, la Fédération a encaissé le dépôt exigé des producteurs participants et l'a déposé dans un compte en fidéicommiss. Après chaque installation de l'équipement, le dépôt est versé au fournisseur. Au 31 décembre 2008, le solde s'établit à 1 277 605 \$ (2 334 899 \$ en 2007).

14. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, de l'avance, des créditeurs et du solde à verser aux producteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

15. Engagements

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 264 215 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 15,14 % en 2008. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération et les organismes accrédités représentant les entreprises laitières ont convenu du financement des coûts du service pour le dosage des composants pour le paiement du lait jusqu'en mai 2009. Le renouvellement de la convention d'analyse est en cours de négociation et la partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 836 000 \$ pour l'année 2009.

Disposition de lait refusé

La Fédération a signé en 2008 un contrat de service pour gérer la disposition des volumes de lait qui ne peuvent être commercialisés. Cette entente d'une durée de trois ans se termine en avril 2011. Les versements estimatifs s'établissent à 45 000 \$ en 2009 et 2010 et à 15 000 \$ en 2011.

Coûts de production

La Fédération a signé en 2008 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2007 à 2011. Les versements futurs s'établissent comme suit: 351 030 \$ en 2009, 365 780 \$ en 2010, 250 470 \$ en 2011 et 102 600 \$ en 2012. Le contrat prévoit également le versement d'une compensation dégressive en cas de retrait éventuel pour cas de force majeure liée à une modification de la politique laitière. Cette compensation s'élève à 30 000 \$ pour un retrait pour l'année d'enquête 2009 et diminue par la suite de 10 000 \$ par année.

Recherche

La Fédération a signé une entente de collaboration de recherche de deux ans pour la réalisation d'une recherche en logistique de transport. Les versements prévus en 2009 s'élèvent à 20 000 \$.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente d'une durée d'un an se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2009 s'élèvent à 240 000 \$.

Mise à jour du logiciel comptable et remplacement des ordinateurs de main

Au cours de l'année 2009, la Fédération effectuera une mise à jour du logiciel comptable et remplacera les ordinateurs de main pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme. Les déboursés prévus en 2009 pour ces projets sont évalués à 741 000 \$ ce qui inclut un programme d'entretien de cinq ans des ordinateurs de main.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2009 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2009 et 2010. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 13 643 000 \$ en 2009 et 113 000 \$ en 2010.

Autres

La Fédération participe au financement de cinq projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole, un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec, un projet de chaire industrielle en technologie fromagère et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 290 000 \$ en 2009, à 65 000 \$ en 2010 et à 25 000 \$ de 2011 à 2013.

16. Organismes contrôlés et satellites

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33¹/₃ % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33¹/₃ % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction, et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit:

	2008 \$	2007 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 014 300	2 901 335
Total des passifs	498 707	660 978
Capitaux propres	2 515 593	2 240 357
	3 014 300	2 901 335
Résultats des activités		
Total des produits	593 320	678 293
Total des charges	859 684	952 552
Insuffisance des produits sur les charges	(266 364)	(274 259)
Flux de trésorerie		
(Sorties) entrées de fonds – activités d'exploitation	(433 846)	414 455
Entrées de fonds – activités de financement	541 600	529 508
Entrées (sorties) de fonds – activités d'investissement	134 188	(587 449)
Augmentation des liquidités	241 942	356 514

17. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2008 \$	2007 \$
Diminution (augmentation) des débiteurs	6 307 245	(13 744 189)
Augmentation des frais payés d'avance	(64 507)	(48 925)
(Diminution) augmentation des créditeurs	(9 419 818)	7 125 614
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(58 350)	118 887
	(3 235 430)	(6 548 613)

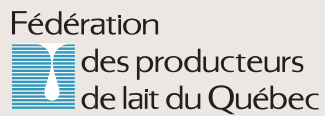
18. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont lieu dans le cours normal des affaires et sont comptabilisées à leur valeur d'échange:

	2008 \$	2007 \$
Union des producteurs agricoles		
Loyer, services techniques et revenus d'intérêts	604 165	562 785
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	8 700 000	8 700 000
Syndicats régionaux		
Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport	5 672 349	5 614 102
Valacta		
Analyses de laboratoire et autres services	1 278 970	1 338 750
Le producteur de lait québécois		
Vente d'espaces publicitaires	55 378	54 423

19. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone: 450 679-0530 ■ Télécopieur: 450 679-5899 ■ fplq@upq.qc.ca

Cette publication est disponible sur Internet: www.lait.org

This publication is also available at the following address: www.lait.org

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

ISSN 0841-4041